

16 octobre 2023

Documents d'information
DPC/DPAER/Inf(2023)3

Rapport trimestriel des bureaux du Conseil de l'Europe

Avril-juin 2023

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe chargés de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent la Secrétaire Générale auprès des organisations ou institutions internationales ;
- suivent les activités menées par les organisations ou institutions internationales concernées et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- apportent un soutien à l'organisation et au suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et les organisations ou institutions internationales concernées ;
- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et les organisations ou institutions internationales concernées ;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation et la mise en œuvre de ces activités, ainsi que pour l'établissement de rapports sur ces dernières ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période d'avril à juin 2023. À la suite de la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bruxelles – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'Union européenne

Points forts

Au cours de la période considérée, le Chef du Bureau a accordé la priorité à la préparation et au suivi du 4e Sommet du Conseil de l'Europe à Reykjavik (16-17 mai). La première visite à Bruxelles (UE) du Directeur des affaires politiques et des relations extérieures les 4 et 5 mai a également été conçue dans ce contexte.

Le Chef du Bureau a assuré la liaison avec les cabinets des principaux commissaires, le président du Conseil européen et le président du Parlement européen, ainsi qu'avec les ambassadeurs/représentants permanents auprès de l'UE représentant les présidences (passées, actuelles, entrantes) du Conseil de l'UE. Il a également maintenu des contacts étroits avec les organisations internationales représentées à Bruxelles, telles que l'ONU (notamment le HCDH, UNFPA) et l'Organisation Internationale de la Francophonie. Il a noué des contacts diplomatiques avec des représentants d'états membres du Conseil de l'Europe, d'états observateurs et d'états non-membres, ainsi qu'avec le représentant des forces démocratiques du Bélarus. Il a également contribué à la participation de la Secrétaire générale à un petit-déjeuner organisé en marge du Conseil des Affaires étrangères à Luxembourg le 24 avril.

Il a suivi de près et coordonné les décisions du Parlement européen et du Conseil sur la ratification de la Convention d'Istanbul et le dépôt de l'instrument de ratification à Strasbourg le 28 juin.

Il a accueilli le Secrétaire Général du Congrès. Il a également participé à divers événements, dont notamment : une conférence sur la reconstruction de l'Ukraine organisée par le Comité des Régions et la réunion régulière de consultation UE (CATS, Commission, SEAE)/Conseil de l'Europe à Strasbourg. Il s'est adressé au groupe des Ambassadeurs francophones à Bruxelles, ainsi qu'au groupe de travail du Conseil de l'UE sur les relations avec le Conseil de l'Europe et l'OSCE (COSCE). Il a initié les premières consultations entre la DRH du Conseil de l'Europe et le SEAE sur le télétravail et les nouveaux modes de travail. Il a accueilli des collègues du Secrétariat de l'APCE participant à un événement organisé par le Parlement européen sur l'assistance aux forces démocratiques russes.

Le Bureau a assuré la liaison entre le Conseil de l'Europe et l'UE sur des questions d'actualité, telles que : l'état de droit, la migration, les médias, les journalistes, l'IA, la protection des avocats, l'adhésion de l'UE à la CEDH, la protection du patrimoine culturel en Ukraine, le programme anti-corruption de l'UE et le sport. Le Bureau a accueilli des représentants du Conseil de l'Europe en mission à Bruxelles et a facilité des réunions et des discussions Conseil de l'Europe/UE dans un certain nombre de domaines, notamment sur : les développements dans les 10 pays candidats à l'UE, les Roms et les droits sociaux. Le Bureau a rendu compte des développements quotidiens pertinents au sein des institutions de l'UE sur toutes les questions intéressant le Conseil de l'Europe, y compris les développements politiques et normatifs. Le Bureau a également assuré la liaison avec la société civile, notamment avec des représentants d'associations philanthropiques, suite à la participation de la Secrétaire générale à leur forum en Croatie.

Visibilité et relations avec les médias

Le porte-parole/attaché de presse basé à Bruxelles a coordonné le travail de communication autour de la présentation du rapport annuel sur l'exécution des arrêts de la CEDH, la

conférence de haut niveau sur l'environnement, la réunion CM-DH de juin, la présentation du rapport annuel de GRECO et la publication des rapports du CPT sur les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Il a également effectué des travaux dans les médias, en ligne et sur les réseaux sociaux sur diverses questions, notamment les sessions d'avril et de juin de l'APCE, le Sommet de Reykjavik, les élections en Türkiye, le rapport annuel de l'ECRI, la session de juin de la Commission de Venise, le rapport pénal annuel statistiques du Conseil de l'Europe (SPACE), les rapports annuels du GRETA et de l'ECRI et divers arrêts et décisions de la CEDH.

Il a représenté le Conseil de l'Europe à la réunion régulière « C-10 » du personnel de communication de diverses organisations et réseaux internationaux et a continué à gérer le projet de communication en cours, soulignant l'impact de la CEDH.

Genève – Bureau du Conseil de l'Europe/Délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

La Chargée d'Affaires a.i. a continué à assurer la liaison entre les organisations basées à Genève et les MAE concernés du Conseil de l'Europe et a également tenu des réunions bilatérales avec des fonctionnaires de l'ONUG, du HCR et du HCDH.

Le Bureau a assisté à la cérémonie d'ouverture du 15^e sommet de Genève pour les droits de l'homme et la démocratie le 16 mai, organisée par la mission permanente du Canada auprès des Nations unies.

Elle a également assisté à la deuxième réunion préparatoire du Forum mondial sur les réfugiés (GFR) le 17 mai, qui était co-présidée par M. Jürg Lauber, Ambassadeur et Représentant de la Suisse auprès des Nations unies, et Mme Gillian Triggs, Haut-commissaire adjoint (Protection, HCR).

Le Bureau a facilité l'organisation d'un événement parallèle sur « La Convention d'Istanbul en pratique - soins holistiques pour les victimes de violence sexuelle », qui a eu lieu au Palais des Nations le 1^{er} juin. Cet événement était organisé par la Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies à Genève, la Représentation permanente du Kazakhstan auprès des Nations Unies à Genève et le Conseil de l'Europe. Un membre du personnel du Conseil de l'Europe a été invité à prendre la parole parmi les panélistes.

Le Bureau a suivi la réunion d'organisation en ligne relative à la 53^e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme (19 juin - 14 juillet).

À partir du 19 juin, le Bureau a assisté à certaines parties de la 53^e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme (en ligne pour la plupart, avec quelques sessions sélectionnées en personne).

Tout au long de la période considérée, le Bureau de Genève a maintenu des contacts avec des partenaires à Genève, en personne et virtuellement, notamment avec le Chef du protocole de l'ONU à Genève, le Bureau du président du Conseil des droits de l'homme et divers collègues des secrétariats du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Vienne – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE, l'Office des Nations Unies et les autres organisations internationales à Vienne
Participation aux réunions du Conseil permanent de l'OSCE

Participation aux réunions du Conseil permanent de l'OSCE

- 12 avril : Réunion spéciale du Conseil permanent de l'OSCE, discours du conseiller et du commissaire du président de l'Ukraine pour les droits de l'enfant et la réhabilitation des enfants.
- 19-20 avril : Visite de la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe à Vienne, discours de la Secrétaire générale au Conseil permanent de l'OSCE le 20 avril.
- 27 avril : Réunion du Conseil permanent de l'OSCE, discours du Chef de la mission de l'OSCE en République de Moldova.
- 4 mai : Réunion du Conseil permanent - Rapport du mécanisme de Moscou consacré aux déportations forcées d'enfants ukrainiens par la Fédération de Russie ; Rapport du chef de la mission de l'OSCE au Kosovo*.
- 11 mai : Réunion du Conseil permanent - Rapport semestriel de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias (RFOM), Mme Teresa Ribeiro ; Rapport du Mécanisme de Moscou sur la menace sérieuse pesant sur la dimension humaine de l'OSCE en Bélarus depuis le 5 novembre 2020.
- 18 mai : Réunion du Conseil permanent - discussion des résultats du sommet du Conseil de l'Europe à Reykjavik.
- 25 mai : Réunion du Conseil permanent - Rapport du Chef du Bureau de programme de l'OSCE à Bichkek.
- 1^{er} juin : Réunion du Conseil permanent de l'OSCE consacrée à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, à la situation au Kosovo* et à la décision en suspens concernant la présidence de l'OSCE pour 2024.
- 6 juin : Réunion du Conseil permanent spécial de l'OSCE - discours du Ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, M. Jeyhun Bayramov.
- 6 juin : Réunion du Conseil permanent spécial de l'OSCE – l'agression continue de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et la destruction du barrage de Nova Kakhovka.
- 8 juin : Réunion du Conseil permanent de l'OSCE - discours du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, M. Volker Türk.
- 22 juin : Réunion du Conseil permanent de l'OSCE - Rapport du Chef de la mission de l'OSCE en Serbie et rapport du Chef du bureau de programme de l'OSCE à Astana.
- 29 juin : Réunion du Conseil permanent spécial de l'OSCE - extension du mandat de la mission de l'OSCE en République de Moldova.

Participation à d'autres réunions, y compris des comités d'experts et des conférences

- 11-21 avril : 5^e session du comité ad hoc chargé d'élaborer une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, ONUDC, à Vienne.
- 21 avril : Réunion du groupe de coordination Conseil de l'Europe-OSCE à Strasbourg.
- 24-25 avril : 2^e réunion de la dimension humaine de l'OSCE sur le thème de la torture et autres violations graves du droit international des droits de l'homme et des violations flagrantes du droit international des droits de l'homme.
- 22-26 mai : 32^e session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ).

- 19-21 juin : Visite d'étude du Conseil de l'Europe à Vienne pour les membres de la magistrature serbe, réunion avec le Chef du Bureau du Conseil de l'Europe à Vienne.
- 26 juin : Événement spécial de la Commission des stupéfiants - lancement du Rapport mondial 2023 sur les stupéfiants, ONUDC, à Vienne.
- 26-27 juin : 3^e réunion supplémentaire sur la dimension humaine (SHDM) sur le thème du rôle de la société civile dans la promotion et la protection de la tolérance et de la non-discrimination ; le Chef du Bureau a fait une allocution au nom du Conseil de l'Europe.
- 28-29 juin : Conférence 2023 d'examen de la sécurité de la présidence de l'OSCE sur le thème de la situation de la sécurité dans l'espace de l'OSCE.

Varsovie – Bureau du Conseil de l’Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, en particulier le BIDDH de l’OSCE et la Communauté des démocraties

Activités du Bureau

Renforcement de la coopération avec l’OSCE/BIDDH – Suite au lancement en mars de l’Académie sur l’intégration des migrants et des réfugiés dans les villes polonaises, un projet inter-agences (OSCE BIDDH-CdE-HCR-OCDE), à savoir une formation de trois jours sur l’intégration interculturelle pour les villes polonaises, organisée par le programme des villes interculturelles du Conseil de l’Europe, s’est déroulée à Lublin en juin. Le Bureau a soutenu l’organisation de cette formation et a fourni des informations sur d’autres événements organisés par des organisations partenaires dans le cadre de l’Académie.

Le Chef du Bureau a régulièrement participé à des réunions et à des consultations organisées ou facilitées par le BIDDH. Il s’agit notamment d’une réunion d’experts sur l’indépendance judiciaire et l’état de droit en Pologne et d’une formation pour les villes polonaises sur les bonnes pratiques en matière d’intégration des migrants. Le Chef du Bureau est également resté régulièrement en contact avec les membres du personnel du BIDDH pour discuter d’éventuelles activités conjointes dans le cadre de la coopération élargie avec le Conseil de l’Europe. Ces discussions ont inclus, entre autres, des réunions avec : M. Kishan Manocha, Chef du département tolérance et non-discrimination du BIDDH, avant sa visite à Strasbourg à l’occasion de la réunion d’avril du groupe de coordination Conseil de l’Europe-OSCE ; M. Jacopo Leone, Conseiller spécial du Directeur du BIDDH, Andrea Huber, et Chef du département des droits de l’homme, et Mme Iryna Ivankiv, responsable du projet Bélarus, pour discuter des activités des deux organisations envers la société civile en Bélarus ; Mme Alice Szczepanikova, Conseillère en matière de migration et de liberté de circulation au sein du département démocratisation du BIDDH, pour coordonner la mise en œuvre de l’Académie sur l’intégration des migrants et des réfugiés dans les villes polonaises, et avec Mme Carolyn Hammer, Conseillère de l’Unité état de droit au sein du département démocratisation du BIDDH.

Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties (CdD) – Le Bureau a entretenu des relations de travail régulières avec le secrétariat permanent du CdD et a rendu compte des activités pertinentes, en particulier des résultats de la 36^e réunion du Conseil d’administration du CdD et des activités du CdD en marge de la 53^e session du Conseil des droits de l’homme des Nations unies.

Etablissement d’une coopération plus étroite avec Frontex – Outre le soutien apporté à la visite à Varsovie de la RSSG sur les migrations et les réfugiés à l’occasion de sa participation à la session du forum consultatif de Frontex, le Chef du Bureau a été en contact avec des interlocuteurs de l’unité de partenariat institutionnel de Frontex (M. Michał Narojek, Chef d’unité, et M. Konstantinos Pantelis, expert chargé de la coopération entre Frontex et le Conseil de l’Europe) afin de discuter de plans potentiels pour des réunions au niveau de la direction de l’organisation. Le Chef du Bureau a également été régulièrement en contact avec M. Jonas Grimheden, responsable des droits fondamentaux auprès de Frontex, afin d’établir des plans pour des activités conjointes au cours du second semestre de l’année. Des dispositions préliminaires ont été prises pour la poursuite des visites d’étude à Strasbourg pour les observateurs des droits fondamentaux de Frontex, qui ont lieu chaque année en novembre depuis 2021.

Assurer la visibilité du CdE – Le Bureau a apporté un soutien continu aux activités du Conseil de l'Europe en Pologne, y compris les visites en Pologne du RSSG sur les migrations et les réfugiés et l'organisation d'événements du Conseil de l'Europe à Varsovie (Séminaire du GRETA sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation de leur travail ; Atelier sur le soutien psychologique aux réfugiés : Renforcer les capacités des professionnels travaillant avec des enfants et des adolescents traumatisés par la guerre ou les conflits).

B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES

Liste des abréviations utilisées dans la désignation des projets

PA	Plan d'action
FH	Facilité horizontale de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour les Balkans occidentaux et la Türkiye
PV	Partenariat de voisinage
PC	Programme conjoint
PGG	Partenariat entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe pour une bonne gouvernance dans les pays du Partenariat oriental
CV	Contribution volontaire

Bakou

Situation du bureau

Équipe principale : 5 personnes, personnel affecté aux projets : 10 personnes, total : 15 personnes

Le bureau a mis en œuvre six projets : quatre au titre du Programme conjoint régional UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance », un projet financé par des contributions volontaires de l'Allemagne et un projet financé par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme et par des contributions volontaires de la Belgique.

État de mise en œuvre des projets

- **CV, PA « Promouvoir le professionnalisme des médias et la liberté d'information en Azerbaïdjan (PRO-M-FEX) » :** (i) Le projet a permis d'achever l'élaboration d'un programme d'études sur le journalisme adapté aux conflits (des experts nationaux et internationaux ont été associés à ces travaux). Ce programme devrait être appliqué dans trois universités azerbaïdjanaises qui proposent des formations en matière de journalisme. (ii) Le projet a conclu l'évaluation du cadre juridique azerbaïdjanais en matière de liberté d'information et d'accès à l'information. Un rapport complet comparant la législation nationale aux normes internationales pertinentes a été établi. Il formule un ensemble de recommandations visant à améliorer la législation nationale et sa mise en œuvre pratique.
- **CV, PA « Soutien à l'amélioration de l'exécution des arrêts de la Cour européenne par l'Azerbaïdjan » :** (i) Vingt-six avocats et universitaires ont amélioré leur connaissance de la Convention européenne des droits de l'homme et du « système de la Convention », et ont renforcé leurs compétences en matière de méthodologie de formation. (ii) Treize membres du personnel des services d'analyse des organismes nationaux compétents se sont familiarisés avec les bonnes pratiques en matière de recherche, d'analyse et de traitement des données à la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi qu'avec l'expérience de la Géorgie et de la Slovaquie à cet égard. (iii) Un rapport d'évaluation des besoins sur l'harmonisation des décisions de justice a été élaboré. Il contient des recommandations visant à améliorer le cadre juridique et réglementaire ainsi que les pratiques au niveau national dans le respect de la Convention européenne des droits de l'homme. (iv) Les résultats obtenus dans le cadre du projet et les activités prévues pour la prochaine période ont été examinés lors de la réunion du comité de pilotage.
- **PGG III, projet UE/CdE « Prévenir et combattre la criminalité économique en Azerbaïdjan » :** La première réunion du comité technique du projet a été convoquée en avril pour lancer le projet. Au cours de cette réunion, les parties prenantes nationales ont réaffirmé leur ferme engagement à poursuivre leur coopération afin de s'appuyer sur la dynamique mise en place et de la préserver, grâce aux cadres et processus législatifs et institutionnels nouvellement instaurés dans le domaine de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent et le recouvrement des avoirs illicites.

• **PGG III, projet UE/CdE « Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Azerbaïdjan » :** (i) L'équipe du projet a tenu des réunions bilatérales avec les partenaires du projet pour discuter de la poursuite de la mise en œuvre du projet et renforcer l'efficacité de la communication, de la coordination et de la collaboration entre eux. (ii) Au cours de la première réunion du comité technique du projet, les partenaires du projet, dont des membres d'OSC, ont évalué la situation actuelle et se sont mis d'accord sur les actions concrètes à entreprendre dans le cadre du nouveau projet. (iii) L'équipe du projet a présenté la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes et la violence domestique à la faculté de droit de l'université d'État de Bakou et a sensibilisé une trentaine d'étudiants en droit sur cette question. (iv) Le projet a soumis pour examen à la Commission nationale sur les questions relatives à la famille, aux femmes et aux enfants de la République d'Azerbaïdjan la traduction en azéri du projet de plateforme sur la coopération interinstitutionnelle élaboré dans le cadre du projet précédent.

• **PGG III, projet UE/CdE « Encourager la médiation en Azerbaïdjan » :** (i) Les objectifs du projet, son plan d'action et la méthodologie envisagée pour une coopération de trois ans ont fait l'objet d'une discussion avec les partenaires nationaux et ont été approuvés lors de la première réunion du comité technique du projet le 13 avril. (ii) Du 19 au 21 juin, le projet a organisé une mission d'experts dans le but de recueillir des informations et d'étudier les améliorations envisageables dans la gestion actuelle des dossiers, dans le suivi et l'évaluation des résultats du système de médiation par la collecte de données et dans les perspectives offertes par les services de médiation en ligne. La visite sera suivie d'un rapport d'expert comportant des recommandations sur la numérisation du système de médiation en Azerbaïdjan sur la base des lignes directrices de la CEPEJ en la matière.

• **PGG III, projet UE/CdE « Promouvoir l'égalité en Azerbaïdjan » :** (i) Le 6 juin, l'équipe du projet a rencontré le médiateur et a examiné avec lui les mesures de renforcement des capacités qu'il convient de mettre en œuvre pour le personnel du Bureau du médiateur, en vue d'améliorer sa capacité à protéger efficacement les droits humains et à promouvoir les libertés. (ii) La première réunion du comité technique du projet a eu lieu le 7 juin. Au cours de cette réunion, des représentants de diverses parties prenantes essentielles du projet ont discuté des activités à venir, des résultats attendus et du calendrier de mise en œuvre. La réunion a également permis d'engager une collaboration entre le Bureau du médiateur et les OSC.

Autres activités

- Le 4 avril, le chef du bureau a rencontré Jeyhun Bayramov, ministre des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan.
- Le 12 avril, le chef du bureau a participé à la première réunion du comité technique du projet UE/CdE « Prévenir et combattre la criminalité économique en Azerbaïdjan », mis en œuvre dans le cadre du PGG III.
- Le 13 avril, la cheffe du bureau adjointe a participé à la première réunion du comité technique du projet UE/CdE « Encourager la médiation en Azerbaïdjan », mis en œuvre dans le cadre du PGG III.
- Le 18 juillet, le chef du bureau a participé à la réunion du comité de pilotage local du PGG III et a lancé, avec la délégation de l'UE en Azerbaïdjan et des partenaires nationaux, la nouvelle et troisième phase du PGG.

- Le 18 mai, le chef du bureau a rencontré le député Samad Seyidov, président de la commission des relations étrangères et interparlementaires et président de la délégation nationale à l'APCE.
- Le 19 mai, le chef du bureau a rencontré Hikmet Hajiyev, assistant du Président de la République d'Azerbaïdjan et chef du Service des affaires de politique étrangère de l'administration présidentielle.
- Le 24 mai, le chef du bureau a participé à la première réunion du comité technique du projet « Mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et à la violence domestique en Azerbaïdjan ».
- Le 2 juin, le chef du bureau a assisté à la conférence sur l'égalité de genre proposée dans le cadre de la Conférence internationale sur les droits humains organisée par le barreau azerbaïdjanais.
- Le 19 juin, la cheffe du bureau adjointe a assisté à la Conférence de haut niveau sur l'apatridie organisée par le HCR et les autorités azerbaïdjanaises.
- Le 20 juin, le chef du bureau a rencontré Aysel Yagubova, chef du Service de la coopération avec les organisations internationales de défense des droits humains du ministère des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan, et Marat Kangarliniski, chef du Service des questions humanitaires et sociales du ministère des Affaires étrangères, pour discuter des résultats des actions de coopération et des projets pour l'avenir.
- Du 21 au 24 mai, Christos Giakomopoulos, directeur de la DG I, et Miroslav Papa, directeur de la DAPRE, ont effectué une visite de travail en Azerbaïdjan et ont rencontré des représentants des autorités et des OSC.

Visites de hauts représentants du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- Du 3 au 7 juin, Ian Liddell-Grainger et Lise Christoffersen, co-rapporteurs de la commission de suivi de l'APCE, ont effectué une visite de travail en Azerbaïdjan et ont rencontré la présidente du parlement, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Justice, le procureur général, la commissaire aux droits humains, des représentants de la Cour suprême ainsi que des représentants d'ONG et d'organisations de la société civile.

Belgrade

Situation du bureau

Équipe principale : 7 personnes, personnel affecté aux projets : 24 personnes, équipe chargée de la coordination de la Facilité horizontale : 1 personne, total : 33 personnes

Le bureau a mis en œuvre 11 projets (nationaux et régionaux) : neuf sont financés conjointement avec l'UE (six dans le cadre de la phase III de la Facilité horizontale (FH), de ROMACTED, du projet « Soutenir la mise en œuvre de la réforme de la justice en Serbie », du projet « HELP dans les Balkans occidentaux » et de deux projets financés par des contributions volontaires (CV) du ministère suédois des Affaires étrangères/de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (projet portant sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT)) et du Royaume de Belgique (projet portant sur l'éducation des jeunes à la citoyenneté et aux droits humains en Serbie).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- **FH III, projet UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous – Serbie »** : La première réunion avec le groupe de travail sur les programmes d'études, organisée dans le but de mieux harmoniser les objectifs des matières enseignées avec le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie a eu lieu, et un plan de travail sur ces questions a été défini. Les établissements partenaires du projet de mentorat ont organisé des journées d'éducation à la culture démocratique et ont participé à la semaine du CdE avec plus de 10 000 participants directs. Une première séance d'apprentissage par les pairs et une formation avec les établissements mentors ont été organisées en juin – les nouveaux établissements scolaires ont sélectionné les dossiers de diffusion établis et les plans d'action ont été achevés. Des décideurs politiques de premier plan, dont la secrétaire d'État à l'Éducation, ont participé au groupe de discussion formé dans le cadre de la conférence de lancement de l'action pour l'éducation en Macédoine du Nord. Les travaux visant à mettre à jour l'analyse de genre pour le secteur de l'éducation en Serbie ont été engagés.

- **FH III, projet UE/CdE « Lutter contre la discrimination et promouvoir la diversité en Serbie »** : La première réunion du comité de pilotage s'est tenue le 27 avril. À cette occasion, une vue d'ensemble des activités prévues a été présentée aux membres du comité, qui ont également été informés des activités de l'action régionale complémentaire. Le 30 juin, une table ronde sur la situation des droits humains des personnes LGBTI en Serbie a été organisée pour clôturer le mois de juin, mois des fiertés dans le monde entier, et pour faire le point sur la situation de la communauté LGBTI en Serbie un an après l'EuroPride. Au cours de la phase de lancement, des réunions ont été organisées avec les principaux partenaires (Protecteur des citoyens, ministère des Droits humains et des Droits des minorités et Organe de coordination et de dialogue social pour la Serbie du Sud) afin d'examiner leurs priorités. L'action continue d'aider le ministère à élaborer la version finale du Plan d'action pour les minorités nationales.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la lutte contre la traite des êtres humains en Serbie »** : Les objectifs du projet ont été confirmés lors de la première réunion du comité de pilotage, à la suite de réunions consultatives bilatérales organisées avec les principales parties prenantes de la lutte contre la traite au cours de la phase de lancement. Du 10 au 12 mai, une formation sur la prévention de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation par le travail et sur la lutte contre ce phénomène a été organisée à l'intention de 22 inspecteurs du travail

récemment recrutés. Une version traduite de la recommandation du CM sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail a été présentée. Un responsable du projet a participé à la conférence régionale organisée par GiZ (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) et MARRI (Migration, Asylum, Refugees Regional Initiative) du 29 au 31 mai à Skopje. Une délégation serbe a participé à la table ronde sur l'élaboration d'un mécanisme permettant aux rescapés de la traite des êtres humains de participer aux initiatives de lutte contre la traite, organisée le 19 juin 2023 à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine).

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme pour les personnes détenues et condamnées » :** Dans le cadre de cette action, une étude sur les pratiques appliquées au cours des examens médicaux en garde à vue et les comportements du personnel soignant qui examine des personnes dans les lieux de détention de la police a été lancée. Cette étude sera suivie d'une analyse qualitative des réponses, ce qui permettra de s'appuyer sur des fondements scientifiques pour normaliser le comportement des policiers et du personnel médical. Les réunions des groupes de travail chargés de la mise en œuvre de la stratégie en matière de santé mentale, de l'élaboration de nouveaux protocoles de traitement dans les prisons et de la mise en pratique du manuel d'interrogatoire destiné aux policiers ont également bénéficié du soutien de l'action. Ces réunions ont permis de définir les futures priorités des ministères de tutelle et le champ d'application de l'assistance apportée dans le cadre de l'action.

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la coopération dans les Balkans occidentaux pour la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention d'une radicalisation accrue après libération » :** La première réunion du comité de pilotage et une réunion de coordination avec les partenaires de la communauté internationale intervenant dans la région se sont tenues le 11 mai à Podgorica (Monténégro). Les représentants des ministères serbes de la Justice et de l'Intérieur ont contribué activement à ces réunions. Le 22 juin, les bénéficiaires serbes ont échangé des bonnes pratiques pour assurer la continuité du suivi des détenus extrémistes violents et des détenus marginalisés et vulnérables après leur sortie de prison lors de la conférence régionale qui s'est tenue à Durres (Albanie).

- **FH III, projet UE/CdE « Renforcer la protection des droits humains en Serbie » :** L'agent du gouvernement et un conseiller du bureau de l'agent du gouvernement ont participé à la conférence sur le thème « Principe de subsidiarité : mise en œuvre nationale de la Convention européenne des droits de l'homme », qui a eu lieu le 4 mai à Strasbourg. Un programme de placement conclu entre la Cour européenne des droits de l'homme et les juridictions supérieures nationales a été lancé. Des consultations de haut niveau entre des représentants du CdE et les ministères serbes compétents en ce qui concerne l'exécution de l'arrêt *Kačapor et autres c. Serbie* de la Cour européenne des droits de l'homme ont eu lieu le 8 mai à Belgrade.

- **FH III, projet UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et la liberté des médias en Serbie » :** Le 22 mai 2023, la première réunion du comité de pilotage a eu lieu. À cette occasion, les institutions bénéficiaires et les partenaires ont discuté des modalités de mise en œuvre du plan d'action adopté. Les 27 et 28 juin, la première formation destinée au Commissaire à l'accès aux informations d'intérêt public et à la protection des données à caractère personnel s'est achevée. Le personnel concerné du bureau du commissaire a amélioré sa connaissance des normes applicables de la Cour européenne des droits de l'homme relatives à l'article 10 de la Convention, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance du rôle des journalistes et d'autres acteurs pour « recevoir et communiquer » les informations au public.

- **CV du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme, projet « HELP dans les Balkans occidentaux »** : Une formation de formateurs a été organisée au niveau régional pour 60 juges, procureurs et avocats de toute la région, en coopération avec le projet de la FH III « Renforcer la protection des droits humains en Serbie ». Après la séance de formation, les participants ont été invités à réaliser un projet final, conçu pour évaluer leurs compétences en matière d'application de la méthodologie HELP et d'utilisation de la plateforme d'apprentissage en ligne HELP. En outre, 11 formations HELP (six directement dans le cadre du projet) sur l'antidiscrimination, les droits de propriété, la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, le raisonnement judiciaire et le droit de la famille ont été proposés dans toute la région, ce qui a entraîné une augmentation de 10 % du nombre d'utilisateurs de la plateforme HELP en Europe du Sud-Est depuis le début de l'année 2023.

- **PC régional UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED) – phase 2 »** : La mise en œuvre de 26 projets financés par des micro-subventions est en cours dans 13 villes/communes de Serbie afin de répondre à des besoins dans divers domaines, tels que l'autonomisation des femmes ou des jeunes roms, l'éducation, les infrastructures, la santé, la reprise après la pandémie de covid-19, etc. Le budget total du programme de subventions s'élève à près de 200 000 EUR. Près de 30 femmes roms ont participé à la formation de formateurs certifiée sur « Le leadership transformationnel au niveau local et l'autonomisation économique des femmes roms et des Roms rapatriés », organisée conjointement avec la Banque mondiale.

- **PC UE/CdE « Soutenir la mise en œuvre de la réforme de la justice en Serbie »** : Les besoins métier pour la mise à jour des sites web du Conseil supérieur de la magistrature et du Conseil supérieur des procureurs ont été définis ; la présentation de l'analyse comparative réalisée dans les États membres du CdE sur le personnel des tribunaux et des parquets a été organisée en avril ; le premier rapport sur la surveillance de l'influence induite exercée sur le système judiciaire a été établi pour le premier trimestre 2023, comme prévu par l'appui budgétaire sectoriel ; un avant-projet de plan de travail pluriannuel et un projet de stratégie de formation en ligne ont été élaborés et soumis à l'École de la magistrature ; une participation à la Conférence annuelle des juges, organisée du 24 au 27 mai à Vrnjacka Banja a été assurée ; l'analyse comparative sur l'harmonisation de la jurisprudence au sein du ministère public a été présentée à Belgrade le 16 mai, avec la participation de plus de 25 procureurs des parquets généraux ; une visite d'étude à Vienne sur l'harmonisation de la jurisprudence a été effectuée du 19 au 22 juin.

- **CV de la Suède, projet « Prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Serbie »** : Le projet a formulé des orientations sur les procédures à appliquer pour réaliser des contrôles aux frontières ciblés et adaptés aux risques, ainsi que sur la formation des agents des douanes et de la police aux frontières en vue de détecter et de prévenir efficacement le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ainsi que la prolifération de ces phénomènes. Des représentants du ministère public, des juges et des services répressifs serbes ont participé à une visite de cinq jours aux Pays-Bas et en Belgique, au cours de laquelle ils ont discuté de l'amélioration des investigations financières ainsi que de la détection, du traitement et du jugement des affaires de criminalité économique. Une analyse des affaires de blanchiment de capitaux closes a été réalisée et une formation en trois modules sur le traitement et le jugement des infractions dans ce domaine a été mise au point. Le projet a soutenu l'élaboration et la finalisation de la première évaluation sectorielle des risques liés à l'immobilier en Serbie. Une analyse coût-bénéfice du logiciel de surveillance des transactions liées aux cryptomonnaies a été réalisée.

Action de suivi

- Le bureau du CdE a examiné avec la SIDA la possibilité de poursuivre la coopération mise en place dans le domaine de la criminalité économique, en élaborant la deuxième phase du projet, qui s'appuierait sur les résultats précédemment obtenus en ce qui concerne la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. La deuxième phase du projet envisagée comporterait également une nouvelle dimension, à savoir la lutte contre la corruption à haut niveau, qui est l'une des principales infractions sous-jacentes associées au blanchiment de capitaux.

Autres activités

- Le bureau du CdE a organisé, les 8 et 9 mai, une conférence sur l'exécution des arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l'homme contre la Serbie, en particulier de l'arrêt *Zorica Jovanović c. Serbie* (concernant les nouveau-nés disparus). L'intervenant principal était Christophe Poirer, directeur des droits humains (DGI), qui a profité de l'occasion pour rencontrer le ministre de la Justice et la présidente de la Cour constitutionnelle afin de discuter des prochaines étapes de la mise en œuvre des nouvelles lois relatives à la justice, ainsi que de la dynamique des activités prévues dans le domaine du renforcement de l'État de droit en Serbie.
- Le bureau du CdE a présenté la nouvelle version en serbe du document Repères – Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits humains avec les jeunes. Il s'agit d'une étape importante pour l'éducation des jeunes aux droits humains dans le pays. Le chef du bureau a prononcé une allocution pour ouvrir cet événement et le discours introductif a été prononcé par Antje Rothmund, cheffe du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe.
- Le directeur de la coordination des programmes, Claus Neurkirch, s'est rendu au bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade et a rencontré des représentants de la République de Serbie et les ambassadeurs de l'UE, de la Suède et de la Suisse pour discuter de l'avancement des projets en cours et des perspectives de coopération pour l'avenir. Il a rencontré le vice-ministre des Affaires étrangères, les ministres de la Justice et de l'Intégration européenne, le ministre des Droits humains et des Droits des minorités et du Dialogue social ainsi que la secrétaire d'État du ministère de l'Éducation. Au cours de sa visite, le directeur de la DPC a également tenu une réunion avec le personnel du bureau de Belgrade et lui a donné des informations sur le Sommet de Reykjavik et sur les projets futurs de la DPC.

Bucarest

Situation du bureau

Équipe principale : 0,5 personne, personnel affecté aux projets : 37 personnes, total : 37,5 personnes

Au cours de la période considérée, le bureau était chargé de la mise en œuvre de cinq projets de renforcement des capacités en matière de cybercriminalité. Quatre de ces projets sont cofinancés par l'Union européenne, et un par des contributions volontaires.

État de mise en œuvre des projets (avril-juin 2023)

- Le C-PROC a apporté son soutien aux [réunions du réseau des procureurs ibéro-américains spécialisés dans la cybercriminalité et au Forum des procureurs lusophones spécialisés dans la cybercriminalité](#) (mai 2023), qui ont conclu à la nécessité de créer des unités de procureurs spécialisées et de renforcer les capacités de celles qui existent déjà. Ces deux événements ont été suivis d'une Conférence internationale sur la Convention sur la cybercriminalité et son Deuxième Protocole additionnel, permettant aux correspondants des deux réseaux d'affiner leurs connaissances sur le renforcement de la coopération et la divulgation de preuves électroniques, et de discuter de la possibilité de mettre en œuvre ces dispositions. Le Conseil de l'Europe a participé à RightsCon 2023, la 12^e édition du principal sommet mondial sur les droits humains à l'ère numérique, dont l'une des séances, qui avait pour thème [« Les garanties comme catalyseur d'une justice pénale efficace en matière de cybercriminalité »](#), a mis en avant la nécessité de continuer à faire progresser les stratégies qui permettent de trouver un juste équilibre entre la sécurité et la protection des droits individuels à l'ère numérique. La plénière du T-CY (27-28 juin) a été nourrie par tous les projets mis en œuvre par le C-PROC. Plusieurs événements parallèles ont été organisés en marge de la plénière, à l'intention des pays prioritaires mais aussi des pays nouvellement invités à adhérer, afin de faciliter la coopération future avec les projets de renforcement des capacités. La participation d'experts à la 4^e réunion du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles a été soutenue par tous les projets.

- **PC régional UE/CdE « CyberEast »** : L'organisation de séries de formations judiciaires approfondies a continué à l'intention des juges azerbaïdjanais et ukrainiens, parallèlement à celle d'une [formation spécialisée sur les preuves électroniques et la criminalistique](#) destinée aux enquêteurs et procureurs ukrainiens. Des [simulations de procès](#) au niveau national dans le domaine de la cybercriminalité, auxquelles ont participé des avocats, ont été organisées à l'intention des professionnels du droit géorgiens et moldaves. [L'exercice régional de coopération en matière de cybercriminalité](#) organisé à Iasi (Roumanie) a clos la série d'exercices de simulation technique destinés aux agents des services répressifs et aux experts en cybersécurité et en investigation financière ; la coopération internationale en matière d'investigation financière et de renseignement financier a été examinée lors d'une réunion régionale en Moldova. La coopération interinstitutionnelle entre les organismes chargés des questions de cybercriminalité et de cybersécurité a été améliorée grâce à une série de [formations](#) sur ce thème organisées dans les pays de la région, tandis que la mobilisation de la société civile, la responsabilité et la surveillance ont été abordées dans le cadre de la [réunion régionale sur la surveillance](#) qui s'est tenue lors de [l'EuroDIG 2023](#).

• **PC régional UE/CdE « CyberSud » :** Compte tenu des modifications apportées à la législation sur la cybercriminalité et aux nouveaux textes adoptés en la matière en [Jordanie](#) et en Tunisie, le projet a mis en avant les normes internationales auprès des institutions nationales compétentes et a engagé une discussion à ce sujet. Il a en outre poursuivi sa collaboration avec les institutions nationales de formation judiciaire pour veiller à ce que des modules sur la cybercriminalité et les preuves électroniques soient intégrés dans les programmes d'études nationaux pour les magistrats en [Algérie](#), au Liban et au Maroc, et a dispensé une [formation destinée aux agents des services répressifs au Maroc](#) et une formation sur les preuves électroniques en [Tunisie](#).

Tous les pays prioritaires du projet CyberSud pourraient bénéficier de réunions et d'échanges d'informations avec des prestataires de services multinationaux, organisés par le projet pour renforcer la [coopération entre les secteurs public et privé](#). En collaboration avec le programme de formation aux droits humains du Conseil de l'Europe pour les professionnels du droit, le projet a mis en place la [première formation en ligne sur la cybercriminalité](#) au Maroc à l'intention des professionnels de la justice. Au cours de la phase suivante, le projet soutiendra l'adaptation de cette formation au contexte d'autres pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord afin de garantir la conformité de celle-ci avec les législations nationales et d'augmenter effectivement le nombre de professionnels ayant des connaissances fondamentales dans les domaines de la cybercriminalité et des preuves électroniques. Lors de la [10^e réunion du comité de pilotage](#) du projet, les pays de la région MOAN¹ ont fait le point sur les progrès accomplis et ont défini des priorités et des besoins communs pour la prochaine phase.

• **PC régional UE/CdE « iPROCEEDS-2 » :** Les capacités des autorités de justice pénale ont été renforcées grâce à un ensemble de formations judiciaires sur la [cybercriminalité](#), les [preuves électroniques](#), la [coopération internationale](#) et la [formation de formateurs](#) aux niveaux national et régional. Une coopération plus étroite entre les équipes d'intervention en cas d'incident et les services répressifs a été mise en place grâce à l'organisation [d'exercices de simulation](#) au niveau national sur le partage efficace des données et à la participation au [colloque régional Europe du FIRST](#) et aux [journées sur la cybersécurité dans les Balkans](#). Les policiers de la région ont pu participer à des ateliers d'EUROPOL sur les enquêtes relatives aux cryptomonnaies et à la maltraitance des enfants en ligne. Les enquêtes sur les attaques à l'aide de logiciels rançonneurs et les outils offerts par le Deuxième Protocole additionnel à la Convention de Budapest ont été les principaux thèmes abordés lors de la [conférence sur les pays luttant contre la cybercriminalité](#). La 7^e réunion du comité de pilotage a été tenue pour examiner les progrès et les résultats du projet, mais aussi pour envisager de nouvelles initiatives de renforcement des capacités pour la région, en définissant les besoins, en fixant des objectifs et en concevant un cadre de mise en œuvre bien établi.

• **PC UE/CdE « GLACY+ » :** Le projet GLACY+ a étendu son soutien aux réformes législatives mises en œuvre au [Nigeria](#) et au [Timor oriental](#). En coopération avec le projet Octopus, un [atelier de haut niveau a été organisé dans le but de faciliter la signature du deuxième protocole additionnel par le Ghana](#). [Le Timor oriental a été le dernier pays prioritaire ajouté](#) au titre du projet. La coopération interinstitutionnelle pour dépister et geler efficacement les produits du crime a été renforcée au Sénégal, au Costa Rica et au Sri Lanka grâce à une série d'activités consacrées à la recherche, à la saisie et à la confiscation des produits du crime en ligne. Seize formateurs nationaux venant du Brésil, d'Équateur, du Panama, du Paraguay et d'Uruguay ont obtenu une certification d'instructeurs d'Interpol et

¹ Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine*, Tunisie. * Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne sur cette question.

des formations nationales pour les premiers intervenants ont été mises au point au cours d'un atelier de deux semaines destiné aux formateurs des premiers intervenants dans le domaine des preuves électroniques. Le projet a cherché en priorité à renforcer les capacités et les connaissances des formateurs nationaux au [Nigeria](#), au [Pérou](#) et au [Chili](#). Le rôle stratégique des PC nationaux 24/7 dans les enquêtes criminelles impliquant des preuves électroniques a été examiné avec environ 70 procureurs péruviens dans le cadre d'un atelier en ligne qui a bénéficié du soutien de plusieurs PC 24/7 de la région. Le projet a approuvé le plan stratégique pour la troisième phase du projet GLACY lors de la 14^e réunion du comité de pilotage.

• **CV, 8² donateurs, « Projet Octopus » :** Le projet a continué de renforcer les capacités globales des acteurs de la justice pénale en matière de lutte contre la cybercriminalité et de traiter les difficultés liées aux preuves électroniques. Un certain nombre d'évaluations de la législation ont été lancées et les capacités des parties prenantes ont été renforcées en ce qui concerne la lutte contre [l'exploitation sexuelle en ligne des enfants et les abus sexuels dont ils font l'objet à Maurice](#). Le projet a favorisé la signature du [Deuxième Protocole additionnel à la Convention de Budapest par le Ghana](#) et a apporté une assistance supplémentaire au Gouvernement de la Barbade pour l'élaboration d'une législation en matière de cybercriminalité. La coopération internationale et le dialogue entre experts ont été encouragés lors de conférences telles que la [Conférence sur la lutte contre les botnets et les écosystèmes de logiciels malveillants](#), la [Conférence sur la cybercriminalité qui s'est tenue à Rome](#) et d'autres événements mis en avant dans le cadre d'activités transversales de premier plan. La coordination des positions des experts en cybercriminalité venant d'Afrique, de la région Asie-Pacifique et d'Amérique du Sud et leur participation aux travaux du [comité spécial des Nations Unies](#) chargé d'élaborer une nouvelle convention sur la cybercriminalité, ainsi que le soutien constant apporté aux travaux [du Comité de la Convention sur la cybercriminalité](#) ont permis de renforcer l'impact de la Convention de Budapest et d'augmenter le nombre de pays adhérents (le [Kazakhstan](#) a reçu une invitation à y adhérer et [le Canada, le Cap-Vert, le Ghana, la Hongrie, Malte et Maurice ont signé le deuxième protocole additionnel](#)). L'élaboration de ressources en ligne, notamment de la plateforme de formation, et la conservation du [portail sur la cyberviolence](#) ont contribué à la pertinence du projet au sein de la communauté de la Convention sur la cybercriminalité.

Actions de suivi

- [Date à retenir : Conférence Octopus 2023](#)
- Poursuite des actions de mise en conformité de la législation des pays du Partenariat oriental avec les dispositions du deuxième protocole additionnel et de la Convention d'Istanbul.
- Achèvement de la série de discussions et de formations sur les investigations financières, la coopération interinstitutionnelle, l'établissement de rapports sur la cybercriminalité et le RSO pour les pays du Partenariat oriental.
- Achèvement du projet CyberEast, avec l'organisation d'une conférence de haut niveau et l'adoption d'une nouvelle Déclaration sur les priorités stratégiques du Partenariat oriental lors de la Conférence Octopus 2023.
- Développement de la page web du Conseil de l'Europe sur les ressources relatives aux attaques par logiciel rançonneur.
- Évaluation des progrès accomplis dans la région et organisation de la réunion de clôture du projet iPROCEEDS-2.
- Préparation de la Conférence sur l'économie souterraine en septembre.
- Préparation de la réunion annuelle des points de contact 24/7 en octobre.

² Canada, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

- Finalisation de l'étude sur les victimes de la cybercriminalité et élaboration d'un guide sur les stratégies de formation judiciaire et d'une étude cartographique sur la législation et la jurisprudence en matière de cybercriminalité.
- Préparation de l'atelier organisé conjointement par Eurojust et le Conseil de l'Europe en septembre.
- Action visant à garantir le maintien de la coordination des positions lors des prochaines sessions du Comité spécial des Nations Unies chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles.
- Dialogue avec les États du monde entier et présentation de la Convention de Budapest comme un cadre qui défend un internet libre, ouvert et mondial assorti de restrictions limitées et soumis à des garanties en matière d'État de droit, notamment lors d'événements internationaux.
- Évaluation des progrès réalisés et des évolutions dans la lutte contre la cybercriminalité dans tous les pays prioritaires du projet CyberSud pour la période 2017-2023.
- Élaboration de nouveaux projets ou extension des projets en cours, et mobilisation des ressources nécessaires.

Autres activités

- [Réunion plénière du T-CY](#), 27-28 juin.
- [Une nouvelle note d'orientation a été adoptée par le Comité de la Convention sur la cybercriminalité \(T-CY\)](#) pour confirmer l'étendue des compétences en matière de collecte de preuves électroniques et de coopération internationale (27 juin).
- [La République slovaque a ratifié le Premier Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité](#), qui vise à lutter contre les actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques (juin).
- [Maurice](#), le [Canada](#), [Malte](#), [la Hongrie](#), [le Cap-Vert](#) et [le Ghana](#) ont signé le deuxième protocole additionnel.

Chisinau

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes, personnel affecté aux projets : 28 personnes, total : 34 personnes

Le bureau a mis en œuvre 16 projets : huit sont financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action, trois sont menés dans le cadre du programme conjoint régional UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance III » et cinq sont financés par des contributions volontaires de la Norvège, des Pays-Bas, des États-Unis d'Amérique, de l'agence autrichienne pour le développement et de l'Union européenne, respectivement, comme indiqué ci-après.

William Massolin a terminé sa mission de chef du bureau le 31 mars 2023 ; par conséquent, Giulia Re a pris ses fonctions de cheffe du bureau *ad interim* le 1^{er} avril 2023.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- **CV, PA « Éducation à la démocratie en République de Moldova II »** : Les principaux résultats, défis et enseignements de la mise en œuvre progressive du programme d'éducation civique ont été examinés lors d'une conférence nationale organisée le 12 mai en partenariat avec le ministère de l'Éducation et de la Recherche. La conférence a réuni environ 200 participants : représentants de services de l'éducation au niveau des districts, d'organisations de la société civile, d'organisations internationales, des directeurs d'établissements scolaires, des enseignants, des élèves, etc. Les participants ont ainsi défini les besoins supplémentaires à satisfaire pour intégrer le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe dans les cycles primaire et secondaire, y compris dans l'enseignement technique secondaire de deuxième cycle et l'enseignement et la formation professionnels.

- **CV, PA « Renforcer les réformes des systèmes pénitentiaires et de probation, la fourniture de soins de santé et la prise en charge des patients en milieu fermé en République de Moldova »** : Quarante-deux agents pénitentiaires ont amélioré leurs connaissances sur l'éloignement des mineurs de la sous-culture criminogène et la réduction de la violence dans les prisons, sur la base des nouvelles politiques et procédures opérationnelles standard, et 23 conseillers de probation employés en 2022 ont renforcé leurs compétences en matière d'assistance, de conseil et de supervision des délinquants dans la société, grâce au programme de formation initiale mis au point plus tôt dans le cadre du projet. En outre, des recommandations ont été formulées pour la révision des normes en matière de régime alimentaire et de substitution d'aliments pour les détenus. L'élaboration d'une stratégie de prévention et de réduction de la surpopulation et d'un programme de réinsertion des détenus alcooliques a été lancée.

- **CV, PA « Soutenir le pluralisme des médias et la liberté d'expression en République de Moldova »** : Un guide sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme relative à l'accès à l'information et applicable à la situation de la République de Moldova a été élaboré. Une nouvelle méthodologie de surveillance des discours et des comportements sexistes dans les médias, en particulier pendant les périodes électorales, a en outre été finalisée. La première diffusion des trois documentaires réalisés par de jeunes cinéastes en coopération avec Telefilm Chisinau a eu lieu en juin. Deux représentants de

L'Office des communications du Royaume-Uni (OFCOM) ont apporté une assistance technique au Conseil de l'audiovisuel dans le cadre d'une activité permanente de soutien par les pairs.

- **CV, PA « Améliorer les pratiques électorales en République de Moldova, Phase III » :** Quatre nouveaux règlements ont été transmis à la commission électorale centrale sur le règlement des litiges électoraux, la certification des agents électoraux, la couverture médiatique des campagnes électorales et le statut des représentants des candidats aux élections. Au total, 270 agents électoraux des 66 bureaux électoraux de circonscription et plus de 80 jeunes vivant dans l'Unité territoriale autonome de Gagaouzie ont participé à des formations et à des séances d'information sur les questions électorales. Une visite d'étude au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg a été organisée pour 17 membres du personnel électoral, et une formation BRIDGE de trois jours a été dispensée à 26 membres du personnel électoral. Une campagne de sensibilisation des citoyens à la lutte contre le sexisme dans le cadre des élections a été lancée et une vidéo d'accroche a été publiée pour l'occasion.

- **CV, PA « Prévenir la violence et protéger les enfants, notamment dans l'environnement numérique » :** Vingt-cinq agents de probation ont participé à deux événements visant à recenser les difficultés rencontrées dans la supervision des mineurs ayant commis des crimes sexuels et des infractions d'exploitation sexuelle visant des enfants et les activités menées auprès d'eux, ainsi qu'à les former aux techniques permettant d'apporter un soutien à cette catégorie de mineurs délinquants. Vingt-trois agents pénitentiaires ont également participé à une formation similaire axée sur les mineurs en détention. Quarante-sept représentants des autorités nationales et d'organisations de la société civile ont assisté à la présentation du profil du pays établi conjointement par le Conseil de l'Europe et ECPAT International sur l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants et les abus sexuels dont des derniers font l'objet, ainsi qu'à la présentation du Manuel sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels dans les situations de crise ou d'urgence. Des exemplaires des Lignes directrices sur le contrôle indépendant des services destinés aux enfants ont été distribués au bureau du médiateur pour les droits des enfants, tandis que le livre « Kiko et la main » et le manuel de formation qui l'accompagne ont été distribués aux éducateurs formés.

- **CV, PA « Soutenir la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en République de Moldova » :** Trente-deux policiers ont suivi une formation HELP en ligne d'une durée de trois mois sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Dans le but de consolider le mécanisme de réaction face aux cas graves de violence familiale, 20 membres de la commission sur les féminicides ont amélioré leur compréhension de la configuration et du fonctionnement d'un organisme similaire grâce à une visite d'étude organisée à Tbilissi (Géorgie). Un soutien a été apporté à l'élaboration du Programme national visant à prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en République de Moldova pour la période 2023-2027, qui a été approuvé par le gouvernement le 31 mai 2023. Sur la base de la Recommandation générale n° 1 du GREVIO sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes, une étude complète a été menée et des recommandations concrètes ont été formulées, avec l'aval du Conseil interministériel de coordination pour la prévention de la violence domestique et la lutte contre ce phénomène.

- **CV, PA « Renforcer la culture du dialogue et de la consultation des autorités locales en République de Moldova – Phase II » :** La période couverte par le rapport a constitué un moment charnière pour la République de Moldova en ce qui concerne la mise en place d'une coopération plus étroite entre les autorités centrales et locales en matière de gouvernement ouvert. Pour la première fois depuis 2011, les collectivités locales sont représentées au sein du Conseil national de coordination par leur association nationale, qui a

le statut de partenaire à part entière de la gouvernance à plusieurs niveaux. Près de 100 représentants des collectivités locales et de la Chancellerie d'État ont amélioré leur connaissance des principes de gouvernance ouverte, transparente et inclusive afin de favoriser l'élaboration du cinquième plan d'action national du Partenariat pour un gouvernement ouvert. En outre, le CALM a bénéficié de l'assistance d'experts dans l'élaboration d'outils destinés à améliorer les capacités en matière de collecte et d'analyse efficace des données sur la situation de la démocratie locale dans le pays.

- **CV, PA « Renforcer la protection des droits humains des réfugiés et des migrants en République de Moldova »** : Trois représentants des autorités chargées des questions de migrations, d'éducation et de protection sociale ont participé à un événement international en France sur le soutien apporté aux enfants migrants et réfugiés dans leur transition vers l'âge adulte. Par ailleurs, 36 psychologues, issus de 32 districts différents du pays, ont amélioré leurs connaissances en matière de soutien psychologique et d'assistance aux enfants et adolescents ayant vécu des événements traumatisants, au cours d'un séminaire de formation de deux jours. Une conférence publique sur les droits des réfugiés a été organisée pour les candidats aux fonctions de juge ou de procureur. Un atelier artistique sur la Journée mondiale des réfugiés 2023 a été proposé. En outre, 20 agents des services chargés des questions de migrations et des frontières ont participé à une session de formation de deux jours sur les directives fondamentales de l'UE en matière d'asile et de migrations.

- **PGG III, projet UE/CdE « Lutter contre la discrimination, le discours de haine et les infractions motivées par la haine en République de Moldova »** : Une conférence internationale a été organisée pour célébrer le 10^e anniversaire de la création du Conseil pour l'égalité, au cours de laquelle les principales réalisations de ce dernier ont été présentées, après une décennie d'activité. La première réunion du comité technique du projet a eu lieu en juin 2023 et les résultats préliminaires de l'étude de référence du projet sur le mécanisme de lutte contre la discrimination ont été présentés. Le Conseil de l'audiovisuel de Moldova a approuvé la méthodologie de surveillance du discours de haine, élaborée dans le cadre de l'initiative régionale précédente. Des représentants du Conseil pour l'égalité, du Défenseur du peuple et de l'Agence pour les relations interethniques ont participé à deux événements régionaux qui se sont tenus en Albanie, le premier portant sur la lutte contre le racisme dans les Balkans occidentaux et les régions du Partenariat oriental et le second étant organisé à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le discours de haine, en présence de représentants d'organismes de promotion de l'égalité.

- **PGG III, projet UE/CdE « Soutenir la poursuite de la modernisation de la gestion des tribunaux en République de Moldova »** : Le 26 mai 2023, le projet, en collaboration avec les autorités nationales, a lancé le système d'information automatisé JUSTAT. Ce système donne accès à des statistiques judiciaires d'importance et contribuera à améliorer l'efficacité et la transparence des tribunaux ainsi qu'à faciliter l'accès aux données sur les performances des tribunaux pour les professionnels et le public. Une délégation moldave composée de représentants du ministère de la Justice, de l'Agence pour l'administration des tribunaux et du Conseil supérieur de la magistrature a participé à la 40^e réunion plénière de la CEPEJ, qui a eu lieu en juin, et a pris part aux discussions relatives à la coopération avec la CEPEJ et à l'approbation d'un certain nombre de documents sur la gestion du temps judiciaire et la réduction de l'arriéré.

- **PGG III, projet UE/CdE « Améliorer le système de lutte contre le blanchiment de capitaux et de recouvrement des avoirs en République de Moldova »** : La phase de lancement du projet a été finalisée, ce qui a permis de définir un plan de travail définitif concernant les activités envisagées et convenues avec les autorités bénéficiaires. Le soutien

du projet dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été décidé sur la base des priorités institutionnelles et des besoins qui se font jour dans ces secteurs.

- **CV de la Norvège, projet « Promouvoir un système de justice pénale respectueux des droits humains en République de Moldova » :** Conformément aux recommandations des experts du Conseil de l'Europe, les autorités moldaves ont mis en place, sous les auspices du parquet général, un groupe de travail interinstitutionnel chargé de prévenir et de combattre la torture et les mauvais traitements. Le Parlement de la République de Moldova a adopté, en première lecture, des modifications du code de procédure pénale et du code pénal afin de mettre le cadre de la détention provisoire et de la condamnation pénale en conformité avec les normes européennes. Quarante professionnels du droit ont renforcé leurs connaissances et leurs compétences pratiques sur l'application de mesures préventives non privatives de liberté, et 30 autres sur la collecte d'éléments de preuve et leur présentation devant les tribunaux pour différents types d'infractions.

- **CV des Pays-Bas, projet « Améliorer la diversité et l'égalité en République de Moldova » :** Trente-deux agents des forces de l'ordre et du ministère public ont renforcé leurs connaissances et leurs compétences pour reconnaître les éléments caractéristiques des infractions motivées par la haine et déterminer les répercussions des préjugés et des stéréotypes sur les victimes, la communauté et la société au cours de formations par les pairs organisées à Balti, en partenariat avec l'inspection générale de la police. Une action conjointe avec les autorités locales est en cours pour créer un réseau de soutien aux victimes de discrimination et d'infractions motivées par la haine.

- **CV des États-Unis d'Amérique (Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs), projet « Action contre la corruption en République de Moldova II » :** Les pratiques d'évaluation des risques de corruption et la gestion des risques en la matière au sein des services répressifs ont été examinées avec les autorités nationales dans le cadre d'un examen visant à améliorer la mise en œuvre du système existant et à mettre au point des stratégies efficaces. Les résultats de ces travaux et les améliorations proposées seront présentés en juillet 2023. En parallèle, le cadre législatif relatif aux règles d'éthique et d'intégrité applicables aux personnes exerçant de hautes fonctions au sein de l'exécutif a été examiné avec les parties prenantes nationales.

- **CV de l'Autriche, projet « Améliorer les droits en matière d'emploi en République de Moldova » :** Le projet a été lancé le 17 mai 2023 avec la participation d'une centaine de personnes représentant diverses parties prenantes. Le plan de travail du projet a ensuite été approuvé lors de la première réunion du comité de pilotage. Huit établissements d'enseignement et de formation professionnels ont été sélectionnés pour être bénéficiaires du projet à la suite d'une évaluation approfondie. En outre, 21 inspecteurs de l'Inspection nationale du travail ont participé à une formation de trois jours qui leur a permis de renforcer leurs connaissances et leurs capacités en matière de promotion des droits sociaux et de droit du travail.

- **PC UE/CdE « Soutenir la réforme de la justice en République de Moldova » :** Le projet a débuté en mai 2023 et est en cours d'opérationnalisation.

Action de suivi

- À la suite du lancement de la troisième phase du Partenariat UE/CdE pour une bonne gouvernance, des représentants des autorités nationales et d'organisations de la

société civile ont participé à la réunion du comité de pilotage local pour la République de Moldova, qui s'est tenue le 26 avril 2023 à Chisinau. Lors de cet événement, les résultats obtenus au cours de la phase précédente et les projets d'initiatives nationales et régionales ont été présentés et examinés.

- À la demande de la commission parlementaire sur la protection sociale, les soins de santé et la famille, le projet « Renforcer les réformes des systèmes pénitentiaires et de probation, la fourniture de soins de santé et la prise en charge des patients en milieu fermé en République de Moldova » a commencé à établir un avis d'expert sur le projet de loi relatif à la santé mentale et au bien-être.

Autres activités

- La Commission de Venise a adopté l'Avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction Générale des Droits humains et de l'État de droits (DGI) du Conseil de l'Europe sur les suites données à l'Avis sur le projet de loi sur l'évaluation externe des juges et procureurs adopté par la Commission de Venise lors de sa 135^e session plénière (Venise, 9-10 juin 2023) et son Avis final sur la limitation de l'influence économique et politique excessive dans la vie publique (désoligarchisation), adopté lors de la même session.

Visites de hauts représentants du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- Le 19 juin, une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a effectué une dernière visite de post-suivi à Chisinau, afin d'évaluer l'élaboration de la [feuille de route révisée signée en 2021](#) par le Congrès et le Gouvernement de la République de Moldova. Des réunions ont été organisées avec des représentants des institutions concernées, ainsi qu'avec des organisations internationales.

Kiev

Situation du bureau

Équipe principale : 10 personnes, personnel affecté aux projets : 54 personnes, total : 64 personnes

Le bureau a mis en œuvre 20 projets financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action et deux projets mis en œuvre dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance ».

État de mise en œuvre des projets et programmes

- **CV, PA « Renforcer les services répressifs ukrainiens pendant la guerre et la période post-conflit » :** En avril, le projet a réuni tous les bénéficiaires et les parties prenantes intéressées pour la première réunion de son comité de pilotage et la présentation de l'action de coopération intensifiée dans le domaine de la justice pénale et du maintien de l'ordre dans le contexte de la guerre en Ukraine. La réunion du groupe d'experts sur l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme organisée par le Service de l'exécution des arrêts du Conseil de l'Europe a reçu le soutien du projet en avril pour contribuer à rationaliser la coordination des activités dans le contexte de l'exécution des arrêts liés à l'efficacité des enquêtes sur les cas de torture et de mauvais traitements. En mai, des séances de consultation sur les questions pratiques liées aux enquêtes sur les crimes de guerre ont été organisées à l'intention du Service de sécurité d'Ukraine, portant sur la qualification des crimes, les recherches internationales et l'indemnisation des dommages. En juin, un soutien a été apporté à la réunion de travail sur la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la torture dans le système de justice pénale ukrainien pour examiner les prochaines mesures à mettre en œuvre et les défis à relever. Deux réunions du groupe de travail sur la mise en œuvre du système d'évaluation des performances des enquêteurs du Bureau national d'enquête se sont tenues en juin. Les travaux dans ce domaine sont effectués conformément aux dispositions du plan stratégique global pour la réforme des services répressifs dans le cadre du secteur de la sécurité et de la défense de l'Ukraine, qui a été approuvé cette année, et visent à mettre en place un système d'évaluation des performances axé sur la qualité.

- **CV, PA « Combattre la violence à l'égard des femmes en Ukraine – Phase II » :** La première réunion du comité de pilotage du projet s'est tenue le 30 avril 2023. Dans le cadre de son volet relatif au renforcement des capacités, le projet a commencé à travailler à l'élaboration d'un guide sur la procédure d'évaluation du respect de la Convention d'Istanbul ainsi qu'à la mise au point d'outils pratiques pour la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil de l'Europe sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile et sur l'application des articles 60 et 61 de la convention. En outre, le projet a commencé à élaborer une publication et une liste de critères sur la prévention de la violence à l'égard des femmes par l'éducation formelle et informelle (article 14 de la Convention d'Istanbul) pour le ministère de l'Éducation et des Sciences. Dans le cadre du volet relatif à la sensibilisation, le projet a lancé une étude sur la mauvaise compréhension de la Convention d'Istanbul par la population. Le ministère de la Politique sociale a bénéficié d'un soutien pour la traduction du rapport de suivi du GREVIO.

• **CV, PA « Protéger les droits des enfants ukrainiens dans le contexte de la guerre et de l'après-guerre »** : Le 13 avril 2023, le projet a organisé un événement en ligne pour présenter l'« [Analyse du système de justice pour les mineurs en conflit avec la loi en Ukraine](#) ». Cette étude découle des travaux de recherche réalisés en 2021 dans le cadre du projet du Conseil de l'Europe « Combattre la violence à l'égard des enfants en Ukraine, Phase III », et a été adaptée en 2023 par l'équipe d'experts nationaux pour rendre compte des réalités actuelles dans le contexte de l'invasion à grande échelle lancée par la Fédération de Russie en Ukraine. Cette présentation a rassemblé plus d'une cinquantaine de participants, parmi lesquels des représentants des services répressifs, des collectivités locales et des organisations de la société civile, des responsables gouvernementaux et des experts. Le rapport contient des recommandations adressées à tous les organismes publics qui interviennent dans le système de justice adaptée aux enfants ([lien vers l'article à ce sujet](#)). Le 1^{er} juin 2023, à l'occasion de la Journée internationale de l'enfance en Ukraine, l'arrêté sur la mise en œuvre des normes de justice adaptée aux enfants a été signé par le procureur général Andriy Kostin, le ministre de l'Intérieur Ihor Klymenko, le ministre de la Justice Denys Malyuska et la première vice-ministre de la politique sociale Daria Marchak. Le projet sera expérimenté dans cinq régions et à Kiev. Le projet du Conseil de l'Europe « Protéger les droits des enfants ukrainiens dans le contexte de la guerre et de l'après-guerre » soutient actuellement l'élaboration et l'organisation d'une formation pour les professionnels des équipes pluridisciplinaires dans les régions où le projet sera mis en œuvre ([lien vers l'article à ce sujet](#)). Une nouvelle [recommandation](#) aux États membres sur les principes des droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge dans le contexte de la migration a été traduite en ukrainien. La recommandation, avec son [exposé des motifs](#), est le premier instrument juridique international établissant des normes en matière de droits humains sur l'évaluation de l'âge dans le contexte des migrations ([lien vers l'article à ce sujet](#)).

• **CV, PA « Renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux, la démocratie et les droits humains au niveau local en Ukraine »** : Le premier Sommet ukrainien des centres civiques ouverts a été organisé conjointement par le Congrès et la Ville de Kiev en avril 2023. Environ 400 élus locaux, agents publics et militants locaux se sont réunis pour partager et diffuser dans toutes les régions d'Ukraine de nouvelles approches visant à renforcer la mobilisation des citoyens et l'application de pratiques non discriminatoires au niveau local par l'intermédiaire de centres civiques.

L'expérience et les réalisations de plus d'une centaine de communes ukrainiennes en ce qui concerne la mise en œuvre de mesures pour faire face aux problèmes les plus urgents rencontrés par leurs citoyens et prendre en compte les besoins de ces derniers ont été mis en avant lors du « marathon du gouvernement ouvert », organisé dans le cadre de l'initiative mondiale de la Semaine du gouvernement ouvert (Open Gov Week)». Les participants ont partagé de bonnes pratiques en matière d'approches innovantes et résilientes pour favoriser un gouvernement ouvert en temps de guerre. Dix communes ont reçu une distinction spéciale pour avoir mis en œuvre les meilleures initiatives en matière de mobilisation des jeunes, de gouvernance numérique, de cohésion sociale et d'inclusion.

Un protocole d'accord a été signé en avril 2023 entre le Congrès et l'Association des villes ukrainiennes pour renforcer les initiatives conjointes de sensibilisation, la stabilité démocratique et la résilience des collectivités locales.

Le Congrès, en tant que partenaire institutionnel du Comité européen des régions, contribue aux réunions de l'Alliance européenne des villes et des régions pour la reconstruction de l'Ukraine, et a souligné le rôle déterminant des collectivités locales et régionales lors de la Conférence sur le redressement de l'Ukraine qui s'est tenue en juin 2023 à Londres.

Actions de suivi

- Participation du président et du Secrétaire général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux au Forum municipal ukrainien, qui aura lieu en novembre 2023 (dates exactes à fixer).
- Lancement d'un appel à subventions pour soutenir la mise en œuvre d'initiatives locales en faveur d'un gouvernement ouvert, de la démocratie délibérative et de la gouvernance inclusive ; organisation de webinaires thématiques pour les candidats potentiels et présélectionnés ; subvention destinée à l'Association des villes ukrainiennes.
- Participation d'élus locaux au Sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert à Tallinn (Estonie) en septembre 2023.

• **CV, PA « Jeunesse pour la démocratie en Ukraine, phase III »** : En coopération avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, l'Agence nationale de la fonction publique et l'association panukrainienne des conseils de la jeunesse, le projet a étudié les besoins et l'état de mise en œuvre des activités des autorités responsables de la politique de la jeunesse et des conseils de la jeunesse aux niveaux local, régional et national dans le cadre du volet « Politique de jeunesse participative ». Le projet a lancé une série de séminaires de formation de cinq jours pour les travailleurs de jeunesse sur la cohésion sociale et sur la manière de lever les obstacles à la contribution et à la participation des jeunes à la cohésion sociale, en se fondant sur le [manuel mis au point](#). Le projet renforce la coopération entre les centres de jeunesse ukrainiens et les centres de jeunesse portant le label de qualité du Conseil de l'Europe dans d'autres États membres et a organisé la participation d'une délégation ukrainienne à la 14^e plateforme des centres de jeunesse qui s'est tenue en mai 2023 à Strasbourg ; une [nouvelle page web](#) a été mise en ligne pour favoriser les activités de coopération. Les représentants de huit centres de jeunesse ont renforcé leurs compétences en matière de travail de jeunesse tenant compte des traumatismes au cours d'une formation de formateurs approfondie. Soixante et une organisations travaillant avec des jeunes ont participé à la semaine ukrainienne de travail en réseau pour le soutien psychologique des jeunes, une activité inédite organisée en juin en coopération avec sept centres de jeunesse partenaires. Des vidéos sur le travail de jeunesse en Ukraine en temps de guerre ont été projetées lors de la session d'ouverture du Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe qui s'est tenue le 16 mai 2023 à Reykjavik (Islande).

• **CV, PA « Soutenir l'organisation d'élections démocratiques après la guerre en Ukraine »** : Le projet a achevé la série d'échanges en ligne entre pairs sur les questions liées aux élections dans un contexte d'après-guerre pour les autorités ukrainiennes (commission parlementaire pertinente et CEC) avec la CEC de Bosnie-Herzégovine (2), et le Conseil électoral suprême croate (2) qui ont abouti (i) à l'élaboration de deux comptes rendus analytiques sur l'expérience de la Bosnie-Herzégovine et de la Croatie dans l'organisation d'élections dans un contexte d'après-guerre et en temps de crise, qui ont été diffusés auprès des parties prenantes ukrainiennes et (ii) à une visite de trois jours sur place et un échange trilatéral entre pairs à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) pour plus de 30 représentants des autorités ukrainiennes, bosniennes et croates. Une analyse d'experts de la feuille de route élaborée sur la base des résultats du dialogue de haut niveau 2022 tenu à Strasbourg a été réalisée en ce qui concerne les questions liées aux élections dans le contexte de l'après-guerre.

• **CV, PA « Renforcer la bonne gouvernance démocratique et la résilience en Ukraine »** : En avril, le projet a finalisé l'avis relatif à la **partie consacrée à l'autonomie locale dans la feuille de route** sur la bonne gouvernance démocratique et en a discuté avec les parties prenantes nationales le 18 avril 2023 à Kiev lors de la [table ronde de haut niveau](#) qui s'y est tenue. Cela a permis de parvenir à une compréhension commune des mesures

supplémentaires nécessaires pour achever le processus de décentralisation. À cette occasion, une [déclaration conjointe](#) signée par le Secrétaire Général adjoint Bjorn Berge et le premier vice-président du parlement Oleksandr Kornienko a été présentée. En outre, le projet a fourni une assistance consultative à la commission parlementaire compétente pour améliorer le [projet de loi relatif à la fonction publique au niveau local](#) avant son adoption (le 2 mai), conformément aux recommandations formulées dans l'avis du Conseil de l'Europe adopté en août 2022 ([CEGG/LEX\(2022\)1](#)). Il a par ailleurs organisé la présentation publique de ce document et a publié une infographie sur cette question. Le projet a également élaboré trois **articles explicatifs** pour les collectivités locales concernant l'application de la législation sur la démocratie locale, l'institut starosta et les relations de travail dans le contexte de la loi martiale. De plus, conjointement avec l'Association des villes ukrainiennes, il a organisé les 6 et 7 juin 2023 **deux webinaires** destinés aux collectivités locales et aux administrations militaires et portant sur le service public « eRecovery » et les aspects juridiques de la réception de l'aide (humanitaire) provenant des organisations caritatives, renforçant ainsi les capacités de quelque 800 agents. Le projet a aussi renforcé les initiatives locales sur la **gouvernance métropolitaine** dans la sous-région de Lviv, en facilitant six réunions de groupes de discussion et six réunions d'équipes de projet pour mettre au point la stratégie de développement de l'agglomération de Lviv. Il a en outre (i) co-organisé, le 13 avril, la réunion du comité de pilotage dépendant de l'administration militaire régionale de Lviv, qui réunit les dirigeants et les hauts responsables de 18 localités, dont la ville de Lviv ; (ii) finalisé et présenté le rapport sur les résultats d'une enquête sociologique publique (sondage d'opinion) menée dans l'agglomération de Lviv sur l'administration publique en temps de guerre, qui mettait l'accent sur le trajet entre le domicile et le lieu travail ; (iii) organisé une visite de pairs réalisée par des responsables locaux de l'agglomération de Lviv dans les agglomérations de Haute-Silésie et de Cracovie en Pologne. Avec l'assistance consultative du projet, (iv) le premier accord de coopération intercommunale en Ukraine concernant une capitale régionale a été conclu, permettant ainsi aux enfants ayant des besoins spéciaux de la localité de Bibrka d'accéder à des services éducatifs proposés à Lviv, ce qui constitue une solution modèle qui pourra être reproduite à l'avenir. Le projet a également favorisé la première visite à Strasbourg du vice-ministre du Développement des communautés et des territoires, un **ministère nouvellement créé**, pour participer à la réunion du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance, ainsi qu'à une session de coordination consacrée à la cartographie de la coopération dans le cadre du projet.

- **CV, PA « Renforcer la résilience démocratique par la participation civique pendant la guerre et dans le contexte de l'après-guerre en Ukraine »** : Vingt-cinq représentants d'OSC issues de 18 communes pilotes se sont familiarisés avec les normes en matière de gouvernance démocratique, le rôle de la participation civique et l'engagement des OSC au cours du premier module de la formation pour les OSC sur le thème « Stabilité démocratique, redressement inclusif et développement des communautés ». En outre, le projet a mis en œuvre une série de 10 ateliers destinés aux habitants de l'ensemble de la communauté territoriale de Lviv : en conséquence, jusqu'à 200 citoyens ont appris à maîtriser les compétences permettant de résoudre les problèmes caractéristiques des communautés et de mettre en œuvre des idées en utilisant les outils de participation civique disponibles. Dans le cadre de l'atelier qui a rassemblé 24 responsables locaux provenant de 18 communes de toute l'Ukraine, les participants ont partagé leurs expériences et leurs bonnes pratiques en matière de gouvernance participative et de redressement et de développement inclusifs des communautés territoriales pendant la guerre. Pour lancer les processus de développement participatif et de mise à jour des stratégies communautaires dans quatre communautés ukrainiennes, le projet a organisé l'atelier intitulé « La stratégie est la clé du développement inclusif des communautés » destiné à 15 représentants des autorités locales et des organisations de la société civile issues des communes ciblées.

• **CV, PA « Promouvoir la réforme du cadre juridique sur les minorités nationales et la résilience des minorités nationales et des Roms en Ukraine » :** À la demande de l'Office national pour la politique ethnique et la liberté de conscience (DESS), le projet a apporté son expertise à l'élaboration du programme national « La diversité dans l'unité ». Six réunions de travail des experts du Conseil de l'Europe avec le DESS et le cabinet de la Vice-Première ministre chargée de l'Intégration européenne ont été organisées. Le projet a apporté un soutien technique à l'organisation d'une réunion sur la mise en œuvre de la législation relative aux minorités nationales (communautés). La réunion a été présidée par la Vice-Première ministre ukrainienne chargée de l'Intégration européenne et euro-atlantique et a compté parmi ses participants le directeur du DESS et des représentants du ministère de l'économie, du Bureau du médiateur, d'organisations internationales et de missions diplomatiques des États membres de l'UE. Le projet soutient le groupe de travail sur l'enregistrement de l'identité des Roms. Les deux visites sur le terrain devant être effectuées par les représentants du Bureau du médiateur en Transcarpatie ont eu lieu. En conséquence, 100 Roms sans papiers d'identité ont été identifiés, tous les cas ont été analysés et, avec le soutien du groupe de travail, 30 personnes ont soumis leurs documents au SMS. Dix-neuf passeports et 18 certificats de naissance ont été délivrés en juin 2023. Les groupes d'initiative locale sur les minorités nationales ont organisé 12 événements sur les thèmes suivants : la médiation sociale, l'accès à une éducation de qualité pour les enfants roms déplacés, la thérapie par l'art pour les enfants et les femmes déplacés, le dialogue et la communication et les plans de redressement régionaux. Ces événements ont rassemblé 320 représentants des minorités nationales. Le projet a contribué à une formation de deux jours pour les policiers de 12 régions d'Ukraine. Vingt-cinq policiers ont été formés aux normes du Conseil de l'Europe en matière de non-discrimination.

• **CV, PA « Promouvoir les droits humains dans le système de la justice pénale en Ukraine » :** Tout au long de la période considérée, le projet a mené les activités suivantes :

- Les 18 et 19 avril 2023, le projet a contribué à la réunion du groupe d'experts sur l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, qui s'est tenue à Varsovie. Les représentants des principales autorités judiciaires et des principaux services répressifs ont fait le point sur les progrès réalisés, ainsi que sur les difficultés rencontrées, tout en espérant trouver des solutions pratiques pour favoriser l'exécution des arrêts de la Cour de Strasbourg dans les affaires contre l'Ukraine.
- Le 6 mai 2023, le projet a apporté son soutien à la session stratégique « Respect, Soutien, Justice » – « Respect, Aide, Justice », proposée dans la continuité de l'initiative « Unis pour la justice » organisée par le parquet général ukrainien. L'atelier a facilité la mise en place d'approches conjointes pour le secteur public et les organisations de la société civile dans l'assistance apportée aux personnes touchées par les violences sexuelles liées aux conflits, en mettant particulièrement l'accent sur les enquêtes et les poursuites dans les affaires de violences sexuelles liées aux conflits.
- Le 11 mai 2023, le projet, en coopération avec l'École nationale des juges d'Ukraine, a organisé un séminaire de sensibilisation destiné aux magistrats sur les questions de dérogation aux obligations découlant de la Convention européenne des droits de l'homme dans le contexte des conflits armés.
- Le 12 mai 2023, le projet a soutenu la formation de 33 juges (12 femmes et 21 hommes) de la Cour suprême. Ils ont renforcé leurs connaissances en ce qui concerne les poursuites dans les affaires de criminalité internationale dans les États membres du Conseil de l'Europe et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.
- Le 19 mai 2023, le projet a soutenu la formation de 33 juges (12 femmes, 21 hommes) de la chambre pénale de la section de cassation de la Cour suprême. Les participants

ont renforcé leurs connaissances en ce qui concerne les spécificités des procédures pénales *in absentia*, notamment dans les affaires de crimes de guerre.

- Le 29 mai 2023, le projet a organisé, conjointement avec le ministère ukrainien de la Justice et le Centre ukrainien de formation des procureurs, un débat d'experts sur les questions liées à l'efficacité des enquêtes sur les décès en Ukraine. En particulier, la discussion a porté sur les aspects relatifs à l'efficacité des enquêtes sur les décès résultant d'accidents de la route ou provoqués par des parties privées, conformément aux conclusions formulées par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'arrêt qu'elle a rendu dans le groupe d'affaires *Khaylo c. Ukraine*, qui est en attente d'exécution.
- Les 11 et 19 mai et les 1^{er} et 15 juin 2023, le projet a soutenu l'organisation de tables rondes interrégionales pour sensibiliser les procureurs de district et régionaux au rôle de la Commission sur les qualifications et la discipline des procureurs et du Conseil des procureurs. Les tables rondes ont réuni respectivement 93 (82 hommes, 11 femmes), 78 (65 hommes, 13 femmes), 64 (54 hommes, 10 femmes) et 81 (66 hommes, 15 femmes) procureurs et ont porté sur le statut et les fonctions de la commission, sur divers aspects du recrutement et de la promotion des procureurs, sur la responsabilité disciplinaire des procureurs ainsi que sur les normes internationales relatives à l'indépendance des procureurs.
- Les 16 et 17 juin 2023, le projet a soutenu l'organisation d'un atelier de deux jours pour le Service des crimes de guerre du parquet général sur la stratégie relative aux enquêtes et aux poursuites concernant les crimes liés à la guerre et son plan de mise en œuvre. Onze représentants de ce service et neuf représentants des parquets régionaux des procureurs publics se sont réunis pour discuter de leur vision stratégique s'agissant des poursuites relatives à des crimes internationaux commis par la Fédération de Russie au cours du conflit armé sur le territoire de l'Ukraine.

Les activités ci-après sont également en cours :

- Contribution d'experts à l'élaboration actuelle par le parquet général ukrainien du Plan stratégique sur les enquêtes et les poursuites concernant les crimes de guerre.
- Finalisation de l'avis d'expert sur le projet de loi n° 7290 portant modification du code pénal ukrainien en vue de le mettre en conformité avec le droit international humanitaire et le droit pénal international (à la demande de la commission parlementaire de l'application de la loi).
- Élaboration du mandat pour la réalisation de l'étude comparative sur le contrôle parlementaire des activités du ministère public et des services répressifs, fondée sur des études de cas concernant plusieurs États membres du CdE (à la demande de la commission parlementaire de l'application de la loi).

• **CV, PA « Soutenir le fonctionnement de la justice dans le contexte de la guerre et de l'après-guerre en Ukraine » :** En mai 2023, le projet a organisé, conjointement avec le ministère de la Justice, une discussion sur l'exécution du groupe d'affaires *Ivanov/Burmych c. Ukraine* concernant le problème systémique posé de longue date par l'exécution tardive des décisions des juridictions nationales. En mai 2023, avec le soutien du projet, des membres de la commission parlementaire sur la politique juridique de l'Ukraine ont effectué une visite officielle au Conseil de l'Europe. En juillet 2023, le projet a présenté l'analyse du projet de loi relatif au contrôle juridictionnel de l'exécution des décisions des juridictions nationales et a organisé une discussion sur ses principales dispositions avec les parties prenantes.

• **CV, PA « Renforcer les voies de recours judiciaires et non judiciaires pour la protection des droits humains des personnes touchées par la guerre en Ukraine » :** Le plan de travail du projet pour la période 2023-2024 a été examiné et adopté avec les

principaux partenaires et parties prenantes au niveau national lors de la première réunion du comité de pilotage. Le 7 avril 2023, le Gouvernement ukrainien a adopté la stratégie politique nationale sur les déplacements internes jusqu'en 2025 et a mis au point un plan opérationnel correspondant avec le soutien des experts du projet. Dans le cadre de la coopération du projet avec l'École nationale des juges d'Ukraine, les juges de la Cour suprême ont élargi leurs connaissances sur la jurisprudence relative à l'indemnisation des dommages dans les pays touchés par un conflit et sur les normes du Conseil de l'Europe en la matière. Le 19 juin 2023, le projet a co-organisé des réunions entre le Conseil de l'Europe, des organisations internationales et les autorités ukrainiennes sur les mécanismes de réparation nationaux pour les dommages causés par l'agression lancée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

- **CV, PA « Favoriser la mise en œuvre de solutions de logement pour les personnes touchées par la guerre en Ukraine » :** Le projet a terminé sa phase de lancement. Le plan de travail du projet pour la période 2023-2024 a été examiné et adopté avec les principaux partenaires et parties prenantes au niveau national lors de la première réunion du comité de pilotage. Le projet finalise une évaluation du cadre juridique national en vigueur concernant les solutions de logement et les droits en matière de logement des populations touchées par la guerre en Ukraine, en accordant une importance particulière à la loi relative à l'indemnisation des dommages causés aux logements par l'agression armée russe. À la suite de la demande du ministère du Développement des communautés, des territoires et des infrastructures, le projet apporte une expertise au groupe de travail sur l'établissement de nouveaux fondements pour les politiques de logement et l'administration du parc de logements. Dans la mesure où l'Ukraine a adhéré à la Banque de développement du Conseil de l'Europe, le projet fournit un soutien technique aux partenaires nationaux qui facilitent les initiatives de coopération avec la CEB.

- **CV, PA « HELP (Formation aux droits humains pour les professionnels du droit) pour l'Ukraine, y compris en temps de guerre » :** Le plan de travail du projet a été approuvé par les partenaires lors de la réunion du [comité de pilotage](#) qui s'est tenue à Kiev. Quarante-cinq juristes et avocats spécialisés dans le droit des migrations et s'intéressant à la protection des droits des Ukrainiens bénéficiant d'un statut de protection temporaire dans les pays de l'UE ont participé au [séminaire conjoint du Conseil de l'Europe, de l'UE et du HCR](#) qui s'est tenu à Bratislava au sujet de la mise en œuvre du statut de protection temporaire en Europe pour les personnes originaires d'Ukraine fuyant la guerre. La coopération avec les établissements d'enseignement supérieur pour la formation des futurs juristes a été [renforcée](#), cinq présentations du programme HELP, des cours et du projet ont été organisées pour les représentants des universités et les jeunes juristes. En outre, le 10 mai 2023, le programme HELP, le projet et les cours en ligne HELP ont été présentés dans le cadre de la Semaine de l'Europe à 92 participants représentant des fonctionnaires. La deuxième réunion du groupe de travail sur l'élaboration d'une nouvelle formation HELP sur le droit international humanitaire et les droits humains internationaux s'est tenue à Strasbourg.

- **CV, PA « Renforcer la protection sociale en Ukraine » :** Le projet a apporté son soutien au Bureau du médiateur pour la réalisation de visites de contrôle concernant la garantie des droits des personnes incapables, l'accès aux soins de santé, les droits à l'éducation et les droits des personnes âgées. Des experts ont apporté leur soutien au groupe de travail sur le projet de loi relatif aux conflits collectifs du travail. Le projet de loi relatif à l'emploi des personnes handicapées, élaboré en coordination avec l'équipe du projet et les experts, a été adopté en première lecture par le Parlement ukrainien. Après les consultations d'experts proposées au Bureau du médiateur, un rapport parallèle 2022 sur la mise en œuvre de la Charte sociale européenne a été soumis au Comité européen des droits sociaux. Un soutien

continu est apporté à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour un environnement sans obstacles au niveau régional.

- **PGG III, projet UE/CdE « Renforcer le système de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de recouvrement des avoirs en Ukraine » (PGG III Ukraine) :** (1) Formation en ligne sur le thème « Les normes internationales : compréhension, évaluation et atténuation des risques associés aux organisations à but non lucratif ; conformité réglementaire en matière de LCB/FT et compétences culturelles » pour les banques privées et les autorités publiques ; (2) formation en ligne sur « L'application des procédures d'extradition dans les procédures pénales liées aux affaires de blanchiment de capitaux » pour la Cour suprême ; (3) analyse des lacunes et recommandations sur les modifications juridiques à apporter pour mettre en œuvre la recommandation 28 du GAFI.

- **PGG III, projet UE/CdE « Soutenir le développement de la justice constitutionnelle en Ukraine » :** À la demande de la délégation de l'Union européenne en Ukraine, la mise en œuvre du projet « Soutenir le développement de la justice constitutionnelle en Ukraine » a été suspendue temporairement jusqu'à ce que le Parlement ukrainien adopte des modifications (projet de loi n° 9322) de la loi relative à la Cour constitutionnelle de l'Ukraine, conformément aux recommandations de la Commission de Venise. L'avis de la Commission de Venise à ce sujet a été adopté lors de sa 135^e session plénière (Venise, 9-10 juin 2023). Le 27 juillet 2023, le Parlement ukrainien a adopté le projet de loi n° 9322. Ce texte introduit des changements dans la procédure de sélection des juges de la Cour constitutionnelle, afin de répondre aux critères définis par la Commission européenne sur l'adhésion de l'Ukraine à l'UE. Le Conseil de l'Europe et la Commission européenne sont convenus de se réunir début septembre pour discuter de la marche à suivre.

- **CV, PA « Soutenir la mise en œuvre des normes européennes relatives aux droits humains en Ukraine » :** Le projet a continué d'apporter un soutien au Bureau du médiateur dans la mise en conformité de son cadre juridique avec les normes européennes et les exigences du contexte militaire dans lequel travaille cette institution. Les projets de modifications de la législation ont été élaborés et soumis à l'examen juridique des consultants internationaux du Conseil de l'Europe, des discussions avec les parties prenantes devant être menées par la suite. Un soutien suffisant a été apporté au renforcement du rôle et de l'efficacité du mécanisme national de prévention grâce à une formation pratique sur la prévention et le signalement des violations flagrantes des droits humains organisée pour 22 membres du personnel du mécanisme à Varsovie, ainsi que grâce à l'aide apportée à l'élaboration du rapport annuel 2022 du mécanisme national de prévention, à laquelle les principaux membres des ONG représentant le conseil de coordination du mécanisme ont participé activement. Le projet, en coopération avec la commission parlementaire des droits humains, de la désoccupation et de la réintégration des territoires temporairement occupés, des minorités nationales et des relations interethniques, a lancé des consultations d'experts sur les conclusions de l'avis juridique du Conseil de l'Europe sur le projet de loi ukrainien relatif à la protection des données à caractère personnel ». L'atmosphère positive et les résultats obtenus par les 210 participants représentant les secteurs public et privé et les ONG ont témoigné du consensus auquel sont parvenus ces acteurs quant à la nécessité de moderniser encore plus rapidement le cadre juridique relatif à la protection des données en Ukraine.

- **PGG III, projet UE/CdE « Lutte contre le discours de haine en Ukraine » :** Le projet a démarré en mars. Tout au long de la période considérée, la priorité a été donnée à l'achèvement de la planification stratégique et opérationnelle en coordination avec les principaux partenaires, après l'événement de lancement du projet et la première réunion du

comité technique du projet, qui ont eu lieu en mars à Varsovie (Pologne). Des travaux préparatoires ont été lancés dans le cadre du projet avec en perspective l'évaluation de la fonction d'organisme de promotion de l'égalité dans le cadre du mandat du médiateur.

- **PC régional UE/CdE « Promouvoir l'égalité et la non-discrimination : vers des sociétés plus résilientes et plus inclusives » (PGG III) :** Le projet a démarré en mars. Une étude de référence visant à évaluer le mécanisme national de non-discrimination en Ukraine a été lancée, comprenant des entretiens avec les principales parties prenantes et des recherches documentaires. Des représentants du ministère de la Justice, du Service national ukrainien chargé des questions ethnopolitiques, de la liberté de conscience et des minorités nationales et du Bureau du médiateur ont participé au [séminaire](#) de lancement du projet sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale ainsi qu'au [séminaire](#) sur les réponses aux diverses formes de haine et d'intolérance (uniquement les représentants du médiateur) qui se sont tenus respectivement les 13 et 14 juin et les 15 et 16 juin en Albanie pour les représentants des gouvernements et des organismes de promotion de l'égalité des Balkans occidentaux et des régions du Partenariat oriental.

- **CV, PA « Protection de la liberté d'expression et de la liberté des médias » :** Dans le cadre de la phase de lancement, le recrutement de l'équipe du projet a été finalisé, plus d'une dizaine de réunions bilatérales avec les principales parties prenantes du projet et les représentants des organisations de la société civile ont été organisées et, sur la base des contributions fournies, un plan de travail détaillé du projet a été élaboré pour la période 2023-2024. La première réunion du comité de pilotage du projet a été organisée le 13 juin 2023 au format hybride (à Kiev et en ligne), avec la participation de 38 représentants (17 hommes/21 femmes ; 19 en ligne/19 hors ligne), de 12 parties prenantes essentielles du projet et d'observateurs de la société civile. En outre, le projet a mené les activités suivantes : contribution à l'organisation du Forum de la communication du ministère de l'Intérieur les 15 et 16 mai 2023, auquel ont participé 122 responsables de la communication du ministère et d'autres services répressifs et de défense (71 hommes/51 femmes) ; octroi d'une subvention à l'Union européenne de radio-télévision pour contribuer au développement du fonds d'archives vidéo de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine ; finalisation et publication de la traduction ukrainienne de l'avis juridique de la Direction générale Droits humains et État de droit (DGI) sur la loi relative aux médias de l'Ukraine, élaboré précédemment dans le cadre du projet et publié le 6 mars 2023.

Autres activités

- Les 24 et 25 avril 2023, Claus Neukirch, directeur de la Direction de la coordination des programmes du Conseil de l'Europe, s'est rendu en Ukraine pour lancer le nouveau [Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine « Résilience, relance et reconstruction » \(2023-2026\)](#) et tenir la première réunion du comité de pilotage à Kiev. L'événement a rassemblé plus de 150 représentants du gouvernement, des administrations nationales et locales et des organes autonomes, des députés ukrainiens, des parties prenantes du système judiciaire, de la justice pénale et des services répressifs, des grands médias ainsi que des membres d'ONG et d'organisations de la société civile en Ukraine. Le 24 avril, il s'est également rendu dans la communauté territoriale d'Ivanivka, dans la région de Chernihiv, qui a beaucoup souffert de l'agression militaire russe. Le 25 avril 2023, le directeur de la DPC a tenu des réunions avec des représentants des autorités nationales et des partenaires internationaux pour discuter de la coopération dans le cadre du nouveau plan d'action pour l'Ukraine. Il a rencontré

Oleksandr Kornienko, premier vice-président du parlement, Dmytro Lubinets, médiateur, Andriy Kostin, procureur général de l'Ukraine, Oleksandr Banchuk, vice-ministre de la Justice, Kateryna Pavlichenko, vice-ministre de l'Intérieur, Mykola Povoroznyk, premier directeur adjoint et Maryna Khonda, directrice adjointe de l'administration de la Ville de Kiev, ainsi que l'ambassadeur de l'UE Matti Maasikas et les ambassadeurs/chargés d'affaires des États membres et observateurs du Conseil de l'Europe.

Visites de hauts représentants du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- Les 3 et 4 avril, la Secrétaire Générale Marija Pejčinović Burić a effectué une visite de travail en Ukraine pour tenir des réunions bilatérales avec le Président Zelensky, le président du parlement Stefanchuk, le procureur général Kostin, etc.
- Le Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Leendert Verbeek, et le Secrétaire général du Congrès, Mathieu Mori, ont effectué une visite en Ukraine du 18 au 20 avril 2023 pour participer au Sommet international des villes et des régions, réaffirmant ainsi le soutien politique du Congrès à l'Ukraine et son engagement par l'intermédiaire de projets de coopération ciblés et d'initiatives telles que la [plateforme Cities4Cities](#).
- Du 3 au 5 mai, la délégation de la Commission de Venise présidée par Claire Bazy Malaurie, présidente de la Commission de Venise, a effectué une visite pour mener des réunions bilatérales en vue de discuter de la réforme de la Cour constitutionnelle ukrainienne.

Sarajevo

Situation du bureau

Équipe principale : 7 personnes, personnel affecté aux projets : 19 personnes, total : 26 personnes

Le bureau a mis en œuvre 11 projets : six au titre de la Facilité horizontale UE/CdE (phase III) et cinq financés par des contributions volontaires au Plan d'action pour la Bosnie-Herzégovine 2022-2025. Il a participé à la mise en œuvre de deux projets régionaux, le Programme conjoint UE/CdE sur l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED) et le programme sur la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons / la prévention de la radicalisation après libération.

État de mise en œuvre des projets et du plan d'action

- **FH III UE/CdE « Améliorer le traitement des personnes détenues et condamnées dans le respect des normes européennes en Bosnie-Herzégovine »** : les formateurs locaux en droits humains ont poursuivi l'élaboration de protocoles pour la gestion des personnes privées de liberté. Leurs travaux ont été complétés par des réunions avec de hauts responsables de la police qui se sont engagés à redoubler d'efforts pour prévenir les mauvais traitements et y faire face lors d'une réunion de coordination tenue les 15 et 16 mai 2023. Des réunions de sensibilisation ont eu lieu avec le ministre fédéral de l'Intérieur (29 mai) et le ministre fédéral de la Justice (5 juin) pour discuter de la coopération et du processus de numérisation des prisons.

- **FH III UE/CdE « Vers une société égalitaire, inclusive et tolérante en Bosnie-Herzégovine »** : l'action a été officiellement lancée le 4 avril à l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine en présence de 85 parties prenantes. Le comité de pilotage s'est réuni le même jour. Une animation de la Bibliothèque vivante, organisée à l'intention de 31 lycéens du « Troisième lycée » de Sarajevo le 12 mai, a permis de sensibiliser aux préjugés et aux stéréotypes. Le 6 juin, 36 parties prenantes ont participé à la première réunion de coordination pour travailler à la mise en œuvre du plan d'action LGBTI de Bosnie-Herzégovine. L'action a soutenu la quatrième Marche des fiertés qui s'est tenue le 24 juin à Sarajevo.

FH III UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous » : trois activités de coordination menées avec la participation des ministères de l'Éducation et des instituts pédagogiques concernés ont débouché sur un accord sur les modalités de transformation des écoles pilotes en centres de ressources pour la culture démocratique. Lors du premier cycle (année scolaire 2023-2024), neuf des 29 écoles pilotes de la FH II ont été sélectionnées pour bénéficier de formations complètes d'un an destinées aux chefs d'établissement et aux enseignants afin de devenir des centres de ressources pour la culture démocratique d'ici juin 2024. Des formateurs locaux ont été sélectionnés et les méthodes de formation ont été mises au point.

- **FH III UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et la liberté des médias en Bosnie-Herzégovine – PROFREX – BH »** : le comité de pilotage s'est réuni le 22 juin pour réaffirmer l'engagement des parties prenantes à protéger la liberté d'expression et celle des médias, discuter des activités futures et renforcer l'accent mis sur la protection judiciaire de la

liberté d'expression, la sécurité des journalistes et le modèle collaboratif de réglementation et d'autoréglementation pour lutter contre les contenus préjudiciables en ligne.

- **CV, projet « Garantir des mesures pénitentiaires durables pour gérer la réadaptation des détenus extrémistes violents en Bosnie-Herzégovine (ESPA-VEP) »** : le projet a organisé, les 27 et 28 avril, une réunion du groupe de travail pour élaborer un programme de formation à l'intention des unités de renseignement pénitentiaires. Le groupe de travail s'est réuni les 18 et 19 mai et les 15 et 16 juin afin d'ajuster et de finaliser le programme des formations de base et de perfectionnement du personnel pénitentiaire. Trois réunions de coopération interinstitutionnelle entre les établissements pénitentiaires et les centres de protection sociale ont eu lieu les 6 avril, 10 mai et 31 mai afin de mettre à l'essai des programmes de préparation à la libération des extrémistes violents. La deuxième réunion du comité de pilotage s'est tenue le 14 juin.

- **CV, projet « Initiative pour la sécurité juridique et l'efficacité du système judiciaire en Bosnie-Herzégovine, phase III »** : deux juges de Bosnie-Herzégovine ont passé un mois à la Cour européenne des droits de l'homme, ce qui leur a permis d'acquérir une expérience supplémentaire des normes de la Cour. La loi sur la famille et la loi sur la procédure extrajudiciaire de la Fédération de Bosnie-Herzégovine ont été modifiées en vue de l'exécution de l'arrêt en l'affaire *Hadžimejlić* et transmises au parlement. Quarante-quatre avocats ont été formés à l'accès aux documents classifiés ; 38 juges et procureurs ont achevé la formation initiale aux droits humains ; 25 juges ont amélioré leurs compétences en matière de raisonnement judiciaire lors de deux formations sur les décisions civiles et pénales. Le droit du Conseil de l'Europe est devenu un programme de maîtrise à la faculté de droit de Sarajevo.

- **CV, projet « Innover pour la participation démocratique au niveau local en Bosnie-Herzégovine »** : les 29 et 30 mai, la troisième réunion de la plate-forme d'échange sur le gouvernement ouvert a rassemblé 22 autorités locales de tout le pays, qui ont réaffirmé leur attachement à une prise de décision participative. Le 30 mai, l'avis d'expert sur la garantie de l'autonomie locale dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine a été examiné avec les maires. Le 31 mai, le Congrès a appuyé la toute première réunion des présidences des deux associations de communes et de villes de Bosnie-Herzégovine, à laquelle ont participé plus de 20 maires.

- **CV de la Suède, projet « Renforcer les capacités institutionnelles en matière de liberté d'expression et d'information en Bosnie-Herzégovine (EFEx) »** : la deuxième réunion du comité de pilotage s'est tenue le 12 mai 2023. Le groupe de travail chargé du suivi et des rapports sur la liberté d'expression et la liberté d'information a été constitué, il relève du ministère des Droits humains et des Réfugiés. La réunion inaugurale du groupe de travail a eu lieu les 14 et 15 juin.

- **CV, projet « Renforcer l'action contre la traite en Bosnie-Herzégovine »** : la table ronde sur l'accès à la justice, les droits et les voies de recours effectives des victimes de la traite des êtres humains, organisée dans le cadre de la XXI^e Consultation sur le droit pénal le 2 juin à Neum, a réuni 35 responsables qui ont discuté des procédures d'indemnisation des victimes. La table ronde sur le renforcement de la participation des victimes et des survivants de la traite des êtres humains s'est tenue le 19 juin. Le projet a signé, à cette occasion, un accord de subvention avec l'ONG *Novi Početak*, créée par des survivants de la traite des êtres humains. L'événement a donné lieu à une importante couverture médiatique.

- **FH III régionale UE/CdE « Renforcer la coopération dans les Balkans occidentaux pour la gestion de l'extrémisme violent dans les prisons et la**

prévention d'une radicalisation accrue après libération » : le premier comité de pilotage et une réunion de coordination avec les partenaires de la communauté internationale dans la région se sont tenus le 11 mai à Podgorica. Les bénéficiaires du système pénitentiaire, les agences nationales pour l'emploi et les organisations de la société civile ont échangé les meilleures pratiques dans le domaine de la préparation à la libération, de la réadaptation postpénale, de la formation professionnelle et de l'éducation informelle des détenus extrémistes violents dans la région et dans l'UE lors de la conférence régionale organisée le 22 juin à Durres (Albanie).

Autres activités

- Le 6 avril, la cheffe du bureau a fait une déclaration liminaire lors de la conférence organisée par le ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés de Bosnie-Herzégovine à l'occasion de la Journée internationale des Roms.
- Du 11 au 13 avril, une mission de lancement de la division de la criminalité économique et de la coopération a eu lieu en vue d'entamer l'action FH III contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- La première réunion du Comité de pilotage de l'action de la CEPEJ dans le cadre de la FH III « Renforcer l'efficacité et la qualité de la justice en Bosnie-Herzégovine (BiHSEJ) » s'est tenue le 28 avril 2023.
- Du 24 au 28 avril, une délégation du Comité consultatif s'est rendue en Bosnie-Herzégovine pour suivre la mise en œuvre de la Convention-cadre sur les minorités nationales (cinquième cycle de suivi).
- Du 15 au 17 mai, Claus Neukirch, directeur de la DPC, s'est rendu à Sarajevo pour une série de réunions, notamment avec le ministre des Affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, le président et les membres de la commission électorale centrale, des membres du corps diplomatique et des représentants d'organisations de la société civile.
- Le 22 mai, la cheffe du bureau a ouvert les « Journées de la visibilité du CdE » organisées par le bureau du CdE à Sarajevo.
- Du 22 au 26 mai, une délégation de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) a effectué une visite de suivi.
- Le 15 juin, la cheffe du bureau a ouvert une conférence sur les enseignements tirés des élections, organisée par la Commission électorale centrale de Bosnie-Herzégovine avec le soutien du Conseil de l'Europe et de l'OSCE.

Visites de haut niveau du Conseil de l'Europe et autres délégations officielles

- Les 30 et 31 mai, le Président de la Chambre des pouvoirs locaux du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Bernd Vöhringer (Allemagne, PPE/CCE), s'est rendu en Bosnie-Herzégovine avec le Directeur du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Rafael Benitez, dans le cadre des activités du projet intitulé « Innover en matière de participation démocratique au niveau local ».

Skopje

Situation du bureau

Équipe principale : 1 personne, personnel affecté aux projets : 17 personnes, total : 18 personnes

Le bureau a mis en œuvre neuf projets : six au titre du Programme conjoint UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye », deux programmes régionaux conjoints UE/CdE (ROMACTED II et Intégration des Roms, phase III) et un programme financé par le Gouvernement allemand.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- **FH III UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Macédoine du Nord »** : le premier comité de pilotage s'est réuni et a approuvé le plan de travail révisé. En outre, les modifications qu'il est proposé d'apporter à la loi sur les services de médias audio et audiovisuels et leurs répercussions éventuelles sur la mise en œuvre de l'action ont fait l'objet d'un suivi étroit.

- **FH III UE/CdE « Renforcer la lutte contre la traite des êtres humains en Macédoine du Nord »** : 19 représentants d'institutions de lutte contre la traite, d'organisations de la société civile, d'organisations internationales et d'experts ont participé à deux groupes de discussion sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la traite des êtres humains organisés dans le cadre de l'action. En outre, 31 professionnels de la santé ont acquis des connaissances sur l'identification proactive et l'orientation des victimes de la traite des êtres humains. À la suite des recommandations formulées dans le troisième rapport du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA), l'action a commencé à préparer une analyse complète des enquêtes menées et des poursuites engagées dans le domaine de la traite des êtres humains, ainsi que l'adaptation du rapport du GRETA sur la traite des êtres humains en ligne et facilitée par la technologie aux conditions locales.

- **FH III UE/CdE « Vers un système consolidé et plus efficace d'aide juridictionnelle en Macédoine du Nord »** : 50 agents des bureaux régionaux du ministère de la Justice, du ministère du Travail et de la Politique sociale (Centres d'action sociale) et du ministère de l'Intérieur ont renforcé leurs capacités de traitement des affaires de violence domestique et de violence fondée sur le genre et des affaires impliquant des enfants, avec le soutien de l'action. En outre, 100 avocats ont fait de même en suivant avec succès le cours HELP sur la justice adaptée aux enfants, lancé en coopération avec l'Association du Barreau. Le rapport d'enquête sur les besoins juridiques de la Macédoine du Nord, élaboré et publié dans le cadre du projet, comprend des données sur les besoins juridiques de la population et est une base pour améliorer l'efficacité de la planification et de la fourniture de l'aide juridictionnelle. En outre, les spécifications techniques de la deuxième phase du logiciel pour la nomination d'avocats d'office ont été définitivement mises au point, ce qui garantira la transparence du système de nomination des avocats commis d'office et la non-discrimination.

- **FH III UE/CdE « Renforcer les capacités du système pénitentiaire en Macédoine du Nord »** : le premier projet de procédures opérationnelles normalisées sur la préparation à la remise en liberté et l'intégration après la libération a été finalisé. Le document a été élaboré

avec toutes les parties prenantes et les organisations de la société civile (OSC) concernées et jette les bases d'une future coordination interinstitutions.

- **FH III UE/CdE « Combattre la haine et l'intolérance en Macédoine du Nord »** : la conférence de haut niveau intitulée « Une société sans haine : un effort commun et un objectif commun » organisée dans le cadre de l'action a mis en avant la recommandation du CM sur la lutte contre le discours de haine ; trois groupes ont évoqué les résultats de la mise en œuvre de la recommandation et ses effets, ainsi que les futurs efforts et réformes possibles. En outre, le séminaire d'été sur la lutte contre la discrimination et le discours de haine, organisé en coopération avec le programme régional conjoint UE/CdE intitulé « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED II) », a permis à 16 jeunes de se familiariser avec la lutte contre la discrimination, l'antitsiganisme et le discours de haine et les outils à disposition à cette fin, et de définir leur participation à cette lutte.

- **FH III UE/CdE « Lutte contre la criminalité économique »** : le projet a aidé le groupe de travail chargé d'améliorer l'efficacité des mécanismes de signalement. Un atelier organisé en mai, auquel ont participé des OSC, le secteur privé et des institutions publiques, a permis de présenter les propositions et les recommandations élaborées dans le cadre de la Facilité horizontale II, conformément aux normes du Conseil de l'Europe et à la Directive de l'UE. Le projet a également permis d'améliorer les connaissances de 17 représentants des forces de l'ordre³ sur l'utilisation du logiciel i2 Analyst's Notebook, qui vise à mieux identifier les informations et à suivre les réseaux criminels. En outre, une réunion d'évaluation des besoins a permis d'étudier les possibilités d'intégrer et de maximiser l'utilisation de logiciels d'analyse de données, d'améliorer la gestion de l'information et les capacités d'analyse.

- **PC régional UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED II) »** : un événement conjoint a été organisé le 7 avril à Skopje avec le cabinet du Premier ministre, le conseiller pour l'inclusion des Roms et le département du ministère du Travail et de la Politique sociale chargé de la mise en œuvre de la stratégie en faveur des Roms, à l'occasion de la Journée internationale des Roms. Les discussions ont porté sur les perspectives du point de vue de l'UE et le développement de qualité de la communauté rom en Macédoine du Nord.

- **CV de l'Allemagne « Une éducation de qualité pour tous – Macédoine du Nord »** : le premier comité de pilotage du projet s'est réuni le 20 avril à Skopje, et la conférence de lancement « Éduquer pour une culture démocratique – de la politique à la pratique » s'est tenue les 22 et 23 juin 2023 à Ohrid. La conférence a réuni plus de 100 participants de Macédoine du Nord et d'Europe du Sud-Est, dont des décideurs, des directeurs d'établissement scolaire, des enseignants, des OSC et des experts, et le ministre de l'Éducation, Jeton Shaqiri, a prononcé l'allocution de bienvenue. Elle a permis de promouvoir la démocratie et les droits humains dans et par l'éducation et a servi de plateforme de partage d'expériences et de discussion.

³ Notamment le centre national de coordination, la police financière, le ministère de l'Intérieur, la cellule de renseignement financier, l'administration des douanes et le ministère public.

Tbilissi

Situation du bureau

Équipe principale : 10 personnes, personnel affecté aux projets : 40 personnes, total : 50 personnes

Le bureau a mis en œuvre 20 projets : quatre dans le cadre du Partenariat UE/CdE pour une bonne gouvernance (PGG II), un financé par une coopération UE/CdE et 15 financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action.

État de mise en œuvre des projets

- **CV, PA « Promouvoir une approche intégrée pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et renforcer l'égalité de genre en Géorgie »** : en coopération avec ONU Femmes, une formation pour apprendre à se prononcer dans les affaires de violence à l'égard des femmes et de violence domestique a été organisée à l'intention de trois groupes d'enquêteurs du service spécial d'enquête (57 professionnels) ; en outre, une formation spécialisée sur la violence sexuelle a été dispensée à 18 coordinateurs des victimes et des témoins du bureau du procureur général et une formation sur les crimes de violence sexuelle a été dispensée à deux groupes de 18 juges et de 20 greffiers. Les professionnels du droit travaillant sur les questions de violence à l'égard des femmes et de violence domestique ont ainsi amélioré leurs connaissances. Le plan a été présenté lors du festival de plein air pour sensibiliser le grand public à l'égalité de genre, aux TIC, aux stéréotypes liés à la violence sexuelle et psychologique. Sept cents visiteurs ont participé à des quiz thématiques en ligne et hors ligne.

- **CV, PA « Renforcer la liberté des médias, la gouvernance d'internet et la protection des données à caractère personnel en Géorgie » SMIP-GE** : le parlement a adopté des amendements à la loi sur la radiodiffusion sur la base de l'avis juridique du Conseil de l'Europe. Deux documents de recherche, « Normes de la Convention de Tromsø : vue d'ensemble des cadres réglementaires applicables à l'accès aux informations dans les États parties à la Convention de Tromsø » et « Examen du cadre juridique et d'action réglementaire de la Géorgie en matière de protection et de sécurité des journalistes », ont été présentés aux parties prenantes respectives. Le plan stratégique pour le développement de la Charte de déontologie des journalistes a été élaboré et présenté au Comité de la Charte. Une conférence sur les poursuites-bâillons (SLAPP) a accueilli la création d'une plateforme de coordination et de coopération anti-SLAPP composée de 7 organisations de la société civile.

- **CV, PA « Améliorer l'accès des populations marginalisées aux services d'aide juridictionnelle »** : le projet a permis d'achever la mise au point du module électronique destiné au service d'aide juridictionnelle qui permettra des consultations électroniques dans le domaine du droit du travail. Il a été au centre de la réunion du Conseil de coordination de la justice à laquelle ont participé des juges, des avocats et des procureurs de la région d'Imereti en Géorgie et a donné lieu à des recommandations tendant à améliorer la pratique des tribunaux dans les affaires qui concernent des victimes et des témoins mineurs. Une formation de formateurs de quatre jours a été dispensée à 15 responsables des bureaux d'aide juridictionnelle. Un rapport d'évaluation de la qualité de l'aide juridictionnelle en Géorgie a été rédigé ; il comprend des recommandations aux fins de lignes directrices des services d'aide juridictionnelle sur l'évaluation de la qualité des consultations juridiques et de l'aide

juridictionnelle. Un cours HELP sur les infractions motivées par la haine et le discours de haine à l'intention des juristes géorgiens a été mis en place le 30 juin.

- **CV, PA « Soutenir la transparence, l'inclusivité et l'intégrité des pratiques et des processus électoraux en Géorgie »** : les activités visant à poursuivre l'alignement des pratiques électorales nationales sur les normes internationales ont été étendues aux régions. Lors de conférences organisées à Tbilissi et à Batoumi, des représentants des médias nationaux et régionaux ont examiné des solutions propres à garantir une couverture équilibrée et neutre des élections, et de nouvelles façons de relever les défis liés à l'observation des élections à l'ère du numérique. Les enseignants d'éducation civique de la région d'Ajara ont approfondi leur connaissance des normes internationales et des nouvelles pratiques électorales pour promouvoir la participation active des jeunes aux élections. La mise en place de nouvelles procédures de vote et l'utilisation des technologies de l'information à l'échelle nationale ont été des questions transversales tout au long des activités.

- **CV, PA « Renforcer la protection des droits sociaux et économiques en Géorgie »** : des ateliers ont été organisés à l'intention du Bureau du Médiateur et de représentants de la société civile sur l'élaboration de rapports alternatifs au titre de la Charte sociale européenne ainsi que pour les OSC œuvrant dans le domaine des droits sociaux en Géorgie et d'autres ont porté sur l'analyse de la jurisprudence du CEDS et de la Cour européenne des droits de l'homme. Pour la première fois, le projet a organisé un atelier pour les journalistes et les représentants de différents médias sur la couverture médiatique des questions sociales et sur les normes éthiques de communication d'informations sensibles à la lumière de la Charte sociale européenne. Un deuxième groupe de bénéficiaires (inspecteurs du travail et représentants du Bureau du Médiateur) a suivi avec succès le cours HELP « Les droits du travail en tant que droits humains ».

- **CV de l'Autriche « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie »** : deux webinaires sur les droits de l'enfant et des personnes handicapées ont rassemblé environ 70 participants chacun. Ils ont été organisés pour aider les collectivités locales à remplir les engagements et les responsabilités qui leur ont été confiés conformément au nouveau cadre juridique. Le deuxième atelier en personne du parcours d'apprentissage sur la lutte contre la discrimination, axé sur la communication inclusive, s'est tenu en avril avec plus de 60 représentants des autorités nationales et locales ; il était organisé avec le ministère des Affaires étrangères de Géorgie et a contribué à la Semaine de la visibilité du Conseil de l'Europe.

- **CV de l'Autriche « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie »** : trois villes de Géorgie (Tbilissi, Marneuli et Gori) ont commencé à utiliser (des groupes de représentants ont suivi une formation sur la méthodologie) le Guide de la participation civile à la prise de décision afin d'améliorer la mobilisation citoyenne dans l'élaboration des documents stratégiques municipaux ; 15 représentants d'autorités locales et d'organisations de la société civile ont tiré des enseignements de l'expérience et des bonnes pratiques autrichiennes en matière de participation civile en prenant part à une visite d'étude en Autriche. La campagne d'information « Modifie le scénario » a touché les citoyens de six communes (environ 600 personnes). Deux assemblées de citoyens ont été organisées dans deux communes (Rustavi et Ozurgeti) avec le soutien du projet. Un stage d'experts consacré au budget participatif des établissements scolaires a été organisé.

- **PC UE/CdE « Encourager une meilleure évaluation des résultats des initiatives de réforme judiciaire dans le Partenariat oriental » (Tableau de bord de la justice**

du Partenariat oriental) : à l'issue du deuxième cycle de contrôle de qualité des données collectées dans le cadre du tableau de bord de la justice du Partenariat oriental, le rapport 2021 qui rassemble les données recueillies a été transmis à la DG NEAR. Ce rapport contient les éléments suivants : partie 1 : Tableaux et graphiques comparatifs pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine, avec un aperçu sommaire par indicateur (date de soumission : 1^{er} juin 2023) ; partie 2 : Profils des bénéficiaires pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine (date de soumission : 30 juin 2023) ; et partie 3 : Condensé de l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs pour tous les bénéficiaires (date de soumission : 30 juin 2023).

- **CV, PA « Pour un maintien de l'ordre dans le respect des droits de l'homme en Géorgie » :** une conférence a porté sur le rôle du SIS dans les enquêtes effectives sur les allégations de mauvais traitements infligés par des agents des forces de l'ordre et dans la protection des victimes et des témoins de mauvais traitements. Au cours de la réunion de travail, le conseil de prévention, composé de hauts fonctionnaires du SIS, du MI, du MJ, du bureau du procureur et du SSE, a examiné les obstacles à l'efficacité et à la rapidité des enquêtes. Les OSC ont amélioré leurs compétences en matière de suivi des rassemblements et des manifestations pacifiques. Grâce à des formations spécialisées, 60 policiers et enquêteurs du MI ont amélioré leurs compétences en matière d'audition de mineurs (victimes ou délinquants). Le personnel médical des cellules de garde à vue a acquis de nouvelles connaissances sur le traitement des détenus toxicomanes.

- **CV, PA « Promouvoir la protection effective de l'égalité et la non-discrimination en Géorgie » :** ont assisté à la première réunion du comité de pilotage des partenaires gouvernementaux et des OSC. Un atelier a permis au ministère de l'Intérieur de s'inspirer de l'expérience du Bureau du Procureur de Géorgie en matière de spécialisation des procureurs dans les infractions motivées par la haine. Un autre atelier a été l'occasion pour le ministère de l'Intérieur, le Bureau du Procureur, la Cour suprême et le Service spécial d'enquête de discuter des insuffisances de la collecte de données sur les infractions motivées par la haine. Les agences ont accepté de publier la partie analytique du rapport de 2022. Le stand sur l'égalité et la non-discrimination du festival de plein air de Tbilissi a attiré plus de 300 participants. Des représentants de compagnies d'assurance ont suivi une formation sur l'égalité et la non-discrimination.

- **CV, PA « Améliorer les soins de santé dans le système pénitentiaire géorgien » :** une réunion du groupe de travail a visé à élaborer un plan biennal de mise en œuvre des normes de santé mentale dans les établissements pénitentiaires (2023-2024); une réunion du groupe de travail à laquelle ont participé le mécanisme national de prévention (MNP) et le ministère de la Justice (MJ) a été consacrée à l'examen des recommandations du MNP sur les soins de santé mentale dans le système pénitentiaire de la Géorgie ; un atelier de deux jours a permis au MNP de discuter des nouveaux « Outils concis pour le suivi par le MNP des soins de santé mentale dans les établissements pénitentiaires et à l'hôpital psychiatrique de Kutiri » ; une visite d'étude sur les questions de santé mentale et les mécanismes de suivi a été organisée à Copenhague (Danemark) pour le personnel du MNP et du ministère de la Justice. Des fours ont été achetés aux fins d'activités de réinsertion et d'activités en dehors des cellules.

- **CV de la Suisse « La démocratie commence à l'école – Associer les élèves aux processus décisionnels dans les établissements scolaires et les communautés locales en Géorgie » :** un module du programme de développement professionnel « Développer une école démocratique » a été expérimenté dans 27 écoles. Ainsi, 54 directeurs et directeurs adjoints d'établissements scolaires et 54 enseignants ont suivi des formations intensives sur la gouvernance démocratique des écoles, les niveaux de participation et les

compétences en matière de culture démocratique. Dans le cadre du processus pilote, un groupe de facilitateurs a organisé des séances d'accompagnement continu de 20 établissements scolaires pour soutenir la mise en œuvre des plans d'action qui ont été suivies d'ateliers d'une journée et demie dans chaque établissement. Un réseau de partage de connaissances et d'expériences fondé sur une application, « Éducation à la démocratie », a été mis en place pour réunir les établissements pilotes partenaires du projet.

- **CV, PA « Bâtir un réseau de soutien à la prévention de la toxicomanie pour les parents et les professionnels en Géorgie »** : une conférence sur le rôle des parents dans la prévention de la toxicomanie a réuni, à Tbilissi, les parties prenantes nationales concernées pour discuter de la façon de renforcer le rôle des parents dans la prévention de la toxicomanie et des moyens d'accroître leur participation à la prévention en milieu scolaire. Trois ateliers régionaux sur la prévention de la toxicomanie ont été organisés pour sensibiliser les directeurs d'établissements scolaires et les représentants des collectivités locales/municipalités à la prévention de la toxicomanie et aux questions qui y sont liées. Le projet, présenté au festival de plein air de 2023, visait à sensibiliser le grand public à un mode de vie sain afin de prévenir ou de retarder la consommation de substances psychoactives.

- **CV, PA « Garantir une justice adaptée aux enfants en Géorgie : prévenir la violence et protéger les enfants, y compris dans l'environnement numérique »** : grâce à une formation des formateurs sur l'efficacité des enquêtes et des poursuites relatives à l'exploitation et aux abus sexuels en ligne concernant des enfants, 18 représentants du ministère de l'Intérieur, de la Cour suprême et du ministère public ont renforcé leurs capacités en matière d'outils et de pratiques d'enquête en ligne efficaces. Les enquêteurs et les procureurs ont amélioré leurs connaissances sur les auditions d'enfants victimes et témoins – 14 formateurs ont approfondi leurs connaissances sur les aspects juridiques et psychologiques des abus sexuels commis sur des enfants et sur les auditions d'enfants. Un guide sur les « Spécificités de l'audition d'enfants victimes et témoins d'abus sexuels » a été élaboré et est appliqué.

- **CV, PA « Renforcer la mise en œuvre des pratiques et de l'éducation en matière de droits humains en Géorgie »** : le 26 juin 2023, le groupe de travail a consacré sa troisième réunion à la Stratégie nationale pour l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Cette réunion avait pour principal objectif d'examiner le projet de stratégie d'exécution. Du 18 au 21 avril 2023, la deuxième formation des formateurs (FdF) a réuni au total 45 professionnels du droit sélectionnés à l'issue d'une procédure de mise en concurrence menée lors de la première FdF tenue en décembre 2022. Le projet a permis d'adapter deux cours HELP qui avaient déjà été traduits en géorgien, à savoir « L'éthique des juges, des procureurs et des avocats » et « Les entreprises et les droits humains ». Les cours sont actuellement sur la plateforme HELP.

- **CV, PA « Promouvoir le règlement extrajudiciaire des litiges en Géorgie »** : deux activités d'évaluation des besoins ont été menées pour déterminer les besoins en matière de médiation judiciaire et privée, ainsi que de médiation entre la victime et l'auteur de l'infraction. Des entretiens ont été organisés avec diverses parties prenantes ; des visites de centres de médiation ont eu lieu et des recherches sur les meilleures pratiques ont été effectuées. Au cours de la période considérée, une formation destinée à 35 médiateurs a permis aux participants d'améliorer leur capacité de négociation.

- **PGG II UE/CdE « Soutien à la modernisation de la gestion des tribunaux en Géorgie »** : le programme de coaching judiciaire de la CEPEJ en Géorgie a commencé par l'organisation de visites d'experts à la Cour suprême de Géorgie et au tribunal municipal de

Rustavi du 23 au 25 mai 2023. Les experts de la CEPEJ ont mené des entretiens pour évaluer les besoins spécifiques, formuler des recommandations et partager des méthodes pour améliorer la gestion des tribunaux.

• **PGG II UE/CdE « Consolidation et amélioration des cadres institutionnels et opérationnels pour la prévention et la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Géorgie »** : des formateurs locaux à la lutte contre la corruption du service de sécurité de l'État de Géorgie ont organisé des séances de sensibilisation à l'importance de la prévention de la corruption à l'intention des représentants des municipalités des régions de Kvemo Kartli et de Mtskheta-Mtianeti, avec l'aide du projet.

Activités de suivi

- CV de l'Autriche « Renforcement de la démocratie participative et des droits humains au niveau local en Géorgie » : campagne régionale d'information sur les événements de la série « Modifie le scénario » prévus à Kvemo Kartli, Guria et Imereti. Élaboration de propositions de règlements aux fins de la gestion participative du budget scolaire en Géorgie. Bilans de la communauté et identification et évaluation des partenaires à Tbilissi, Marneuli et Gori dans le cadre de l'expérimentation du Guide de la participation civile à la prise de décision. Des consultations du public selon la méthodologie « CivicLab » sont prévues dans la ville d'Akhmeta. Élaboration de lignes directrices sur la participation civile à l'intention des municipalités. Organisation d'un camp de jeunes sur la participation civile des jeunes de 15 communes pilotes de Géorgie. Formations de formateurs selon la méthode CivicLab et le jeu Uchange pour les représentants des municipalités.
- PC UE/CdE « Encourager une meilleure évaluation des résultats des initiatives de réforme judiciaire dans le cadre du Partenariat oriental » (Tableau de bord de la justice du Partenariat oriental) : poursuite de la préparation et du lancement du prochain cycle de collecte de données en septembre 2023.
- CV, PA « Garantir une justice adaptée aux enfants en Géorgie : prévenir la violence et protéger les enfants, y compris dans l'environnement numérique » : les lignes directrices sur les « Spécificités de l'audition des enfants victimes ou témoins d'abus sexuels » seront diffusées et utilisées lors de futures formations avec des responsables de l'application de la loi ; le médiateur a demandé que soient élaborés des plans de cours et des matériels de visibilité sur l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants ; le matériel sera finalisé en septembre et utilisé lors de réunions scolaires avec des enfants âgés de 13 à 16 ans et des enseignants.

Autres activités

- Du 15 au 19 mai, une délégation du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales a effectué une visite officielle en Géorgie afin de préparer un avis en 2022-2023 dans le cadre de son cinquième cycle de suivi.
- Du 16 au 20 mai, une délégation de l'ECRI s'est rendue en Géorgie pour évaluer la situation en ce qui concerne l'organisme de promotion de l'égalité, l'éducation inclusive, la situation des migrants en situation irrégulière, l'égalité des personnes LGBTI, le discours et la violence racistes et homo-/transphobes dans le cadre de son cinquième cycle de monitoring de la Géorgie.

- Les 18 et 19 mai, une délégation de la Commission de Venise s'est rendue sur place en vue de l'élaboration de l'avis final sur le projet de loi sur la désoligarchisation.

Visites de hauts représentants du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- Du 30 juin au 2 juillet, la Secrétaire Générale s'est rendue en Géorgie aux fins d'échanges bilatéraux et pour assister à la Conférence internationale des femmes qui s'est tenue à Tbilissi à l'initiative de la Présidente géorgienne.
- Du 30 juin au 3 juillet, la Commissaire aux droits de l'homme s'est rendue en Géorgie où elle a rencontré le Premier ministre, la Présidente, le Président du parlement, le vice-ministre des Affaires étrangères et des OSC, et est allée sur la LDA.

Tirana

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes, personnel affecté aux projets : 17 personnes, total : 23 personnes

Le bureau a exécuté neuf projets, dont sept sont cofinancés par l'UE, un par l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement et un par le Gouvernement allemand. Hormis un projet régional, les projets mis en œuvre par le bureau sont entièrement décentralisés du point de vue administratif. Le personnel du bureau a continué d'alterner télétravail et travail en présentiel.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Dans le cadre de l'**action de la FH III UE/CdE « Renforcer l'efficacité de la justice (SEJ IV) en Albanie »**, un soutien a été apporté à la réunion conjointe annuelle du Conseil supérieur des magistrats et du parquet, qui a mis l'accent sur la coopération et les échanges interinstitutionnels afin de relever les défis communs importants dans le contexte de la nouvelle carte judiciaire. Soixante-dix membres du personnel non judiciaire des tribunaux de droit commun de Tirana, Fier et Vlora se sont dotés de capacités accrues dans le domaine des outils de la CEPEJ sur la gestion du temps judiciaire et les indicateurs de performance des tribunaux. Trente-huit membres de l'Inspection générale de la justice en Albanie ont renforcé leurs capacités en matière d'inspection thématique compte tenu des bonnes pratiques européennes. Des activités de coaching judiciaire ont été organisées avec la Cour d'appel de compétence générale et le tribunal de première instance de Durres afin de mesurer les performances des tribunaux conformément aux lignes directrices de la CEPEJ.
- Dans le cadre de l'**action de la FH III UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus en Albanie »**, un programme de formation des formateurs a permis à 31 membres du personnel pénitentiaire aux profils différents d'acquérir des compétences en matière de gestion et de traitement des délinquants sexuels et des condamnés ayant des antécédents de violence familiale. Un plan d'action a été établi pour identifier, traiter et gérer la catégorie des détenus susmentionnée.
- Dans le cadre de l'**action de la FH III UE/CdE « Lutter contre la criminalité économique en Albanie »**, la loi sur les mesures internationales restrictives a été améliorée conformément à la Recommandation 7 du GAFI et à la note interprétative y relative. Les capacités de contrôle de la Commission électorale centrale (CEC) ont été renforcées grâce à la plateforme électronique de suivi et de communication des données financières, lancée et utilisée à l'approche des élections locales du 14 mai 2023. Les capacités de responsables des finances de partis politiques, d'inspecteurs de la CEC, de candidats au poste de maire et au conseil municipal et de 10 experts comptables agréés ont été renforcées pour ce qui concerne l'exploitation de la plateforme. L'action a aidé la Direction générale de la prévention du blanchiment de capitaux (GDPML) à développer ses nouveaux systèmes d'information et leur infrastructure d'hébergement afin de traiter les problèmes que le personnel de la CRF albanaise rencontre dans son travail quotidien d'analyse de flux d'informations croissants et des besoins en données.

- Dans le cadre de l'**action de la FH III UE/CdE « Encourager des voies de recours internes effectives et faciliter l'exécution des décisions de justice (D-REX)**, une conférence de haut niveau a été organisée à Tirana pour marquer le 110^e anniversaire de la Cour suprême albanaise. Elle a servi de plateforme à des échanges fructueux entre des participants d'Albanie et d'autres pays sur les problèmes rencontrés dans le contexte de la mise en œuvre nationale des droits humains et de la garantie de l'indépendance et de l'impartialité du système judiciaire. Un juge albanais a été détaché auprès de la Cour européenne des droits de l'homme.
- Dans le cadre de l'**action de la FH III UE/CdE « Renforcer la protection contre la discrimination en Albanie »**, 60 avocats se sont inscrits au cours HELP sur la lutte contre la discrimination en Albanie. Cinquante juges et procureurs de différentes juridictions se sont dotés de capacités accrues dans le domaine des infractions motivées par la haine et de la non-discrimination, en coopération avec le Commissaire chargé de la protection contre la discrimination et de l'École de la magistrature. L'action a débouché sur des initiatives au niveau national pendant la Semaine IDAHOT, notamment la Marche des fiertés organisée le 21 mai à Tirana, où plus de 400 personnes ont défilé pour l'égalité et la non-discrimination des personnes LGBTI. La Commission électorale centrale a apporté son soutien à la préparation et à la mise en œuvre de la campagne d'information par des affiches, des vidéos et des messages sur les réseaux sociaux dans huit langues minoritaires.
- Dans le cadre de l'**action de la FH III UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et la liberté des médias en Albanie (Pro-Frex-A)**, l'Autorité des médias audiovisuels a bénéficié d'un soutien pour réviser son code de radiodiffusion. Le comité de pilotage de l'action a tenu sa première réunion.
- **PC régional UE/CdE « Programme ROMACTED »** : La Journée internationale des Roms a été marquée dans la commune de Korçë par la promotion de l'histoire, de la langue et des traditions roms.
- **CV de la Suède « Renforcer l'éducation à la citoyenneté démocratique en Albanie »** : plus de 1 000 élèves de 10 établissements pilotes ont renforcé leurs capacités en matière de protection de l'environnement. Une évaluation des programmes de préparation des enseignants de la faculté des sciences sociales de l'université de Tirana a été menée à bien. Les lauréats du concours vidéo « Fake # Fact » ont visité le siège du CdE et pris part à des réunions thématiques avec des hauts représentants du CdE.

Autres activités

- Une délégation de 16 membres du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a effectué une mission d'observation des élections de maires et de conseillers municipaux dans les 61 communes albanaises du 12 au 15 mai.
- Les 15 et 16 juin 2023, le directeur de la coordination des programmes du Conseil de l'Europe, Claus Neukirch, s'est rendu officiellement à Tirana pour rencontrer des représentants des autorités albanaises ainsi que des partenaires internationaux et des représentants de la société civile. Les discussions ont porté sur les activités de coopération technique actuelles et potentielles propres à faire avancer le programme de réformes du pays.

Erevan

Situation du bureau

Équipe principale : cinq personnes, personnel affecté aux projets : 20 personnes, total : 25 personnes

Le bureau a mis en œuvre 10 projets : trois projets nationaux financés par l'UE dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance III (PGGIII) et sept projets financés par des contributions volontaires de donateurs au niveau du plan d'action auxquels s'ajoute un projet financé par le Gouvernement autrichien. Le bureau apporte par ailleurs une assistance aux grandes entités administratives (MAE) pour mener d'autres activités et projets régionaux.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- **PGG III UE/CdE, projet « Soutenir la réforme de la justice en Arménie »** : le projet mené dans le cadre du PGG III a débuté le 1^{er} mars 2023. Le Comité technique a tenu sa première réunion le 6 avril 2023. En mai, une délégation de haut niveau du Comité interinstitutions d'Arménie s'est rendue à Strasbourg pour participer à une table ronde sur l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et lancer l'interface utilisateur arménienne HUDOC-CEDH. Une table ronde a porté, les 2 et 3 juin, sur les orientations stratégiques des réformes judiciaires et juridiques en Arménie. Elle a mis en évidence le rôle essentiel des organisations de la société civile (OSC) dans le processus de réforme et souligné leur contribution au suivi de la mise en œuvre de la stratégie.
- **PGG III, UE/CdE, projet « Renforcer les capacités nationales pour prévenir et combattre efficacement la criminalité économique en Arménie »** : du 4 au 7 avril, une formation de quatre jours et un programme connexe de formation de formateurs sur l'application du modèle de code de conduite type des fonctionnaires ont été organisés à l'intention de 30 agents responsables de l'intégrité, chargés de faciliter l'application du code et de donner des conseils à leurs collègues au sein des institutions publiques. Le projet a également contribué, par un atelier de deux jours organisé les 20 et 21 avril, à améliorer les connaissances de la Banque nationale et de la cellule de renseignement financier (CRF) de l'Arménie en matière d'évaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (ENR BC/FT). L'événement visait à prodiguer des conseils pour améliorer la prochaine ENR de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme en Arménie, en mettant l'accent sur la collecte de données et les outils d'analyse, l'identification des risques et les mesures d'atténuation.
- **PGG III, projet UE/CdE « Promouvoir l'égalité et la non-discrimination en Arménie »** : en avril, le projet a lancé une étude de référence qui a été soumise à l'équipe du projet à la fin du mois de juin avec une évaluation de la situation concernant les mécanismes de recours existants et de la législation anti-discrimination actuelle. Le 23 mai, le projet a été officiellement présenté aux partenaires dans le cadre du lancement du PGG III à Erevan. La première réunion du comité technique du projet, tenue le 9 juin, a été l'occasion de présenter les objectifs du projet aux parties prenantes étatiques et non étatiques qui ont ensuite fait des propositions aux fins des activités prévues du projet. En juin, deux représentants du bureau du Défenseur des droits de l'homme de la RA ont participé à l'événement régional sur les organismes de promotion de l'égalité dans le cadre de la conférence régionale FH/PGG.

• **CV, PA « Promouvoir les droits humains au sein des forces armées en Arménie »** : le lancement du projet et la première réunion du comité de pilotage ont eu lieu le 21 avril 2023. Le programme de travail a été examiné et adopté lors de la réunion du comité. Une table ronde de haut niveau sur la promotion de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme a été organisée par le projet en coopération avec deux autres projets les 11 et 12 mai à Strasbourg. Cinq représentants du Gouvernement arménien se sont rendus à Strasbourg. Le 28 juin, un atelier sur les droits humains des membres des forces armées a été organisé par le projet en collaboration avec le Secrétariat du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) et le projet a appuyé la participation de quatre représentants arméniens d'organismes partenaires. Les dossiers d'appels d'offres pour les experts nationaux et internationaux progressent bien.

• **CV, PA « Renforcer le service de probation en Arménie »** : le projet a organisé, le 23 mai 2023, une réunion du groupe de travail pour discuter des étapes supplémentaires nécessaires à la validation de l'outil d'évaluation des risques et des besoins. À l'issue de ces discussions, les consultants du projet ont élaboré une feuille de route et révisé la notation de l'outil. Le 8 juin 2023, une réunion de travail a permis de discuter des besoins informatiques futurs du service de probation. Les 9 et 10 juin 2023, un atelier réunissant différentes parties prenantes (personnel de probation, juges, ONG, etc.) a porté sur les questions de resocialisation des personnes en probation et d'application de la surveillance électronique (assignation à résidence, surveillance administrative).

• **CV, PA « Renforcer la protection des droits des détenus »** : une mission a évalué, du 15 au 17 avril 2023, les besoins du Centre de médecine pénitentiaire en vue de faciliter son transfert du ministère de la Justice. Par la suite, un rapport d'évaluation complet a été établi et communiqué aux parties prenantes à titre de feuille de route pour améliorer le système de soins de santé des prisons et assurer le bon fonctionnement du Centre de médecine pénitentiaire. Le ministère de la Justice a élaboré une théorie visant à mettre en place un nouveau modèle de sécurité afin d'améliorer les procédures d'admission, de formation et de nomination des agents pénitentiaires. Dans ce contexte, le CdE a apporté une expertise technique, examiné l'avant-projet de stratégie et formulé des recommandations tenant compte des bonnes pratiques des États membres et des normes internationales dans ce domaine. Pour garantir une application efficace du kit pratique d'évaluation et de dépistage des troubles mentaux et renforcer encore les capacités des psychiatres et des psychologues, de nouveaux programmes de formation interne et des modules de formation spécialisés destinés au personnel médical et non médical travaillant avec les détenus atteints de troubles mentaux ont été élaborés et partagés avec les parties prenantes.

• **CV, PA « Mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et promouvoir l'égalité de genre en Arménie »** : le projet soutient le gouvernement dans l'élaboration de la stratégie nationale pour l'égalité de genre 2024-2026, et en tant que chef de file de l'équipe de consultants représentant ONU-Femmes, le FNUAP et l'EUD, a mis au point une méthode de collecte et d'analyse des données dans sept domaines prioritaires. Une étude sur la surveillance électronique des auteurs de violence domestique ou d'autres formes de violence interpersonnelle a été menée pour aider la police arménienne. Trois OSC reçoivent de petites subventions pour mener des campagnes nationales de communication et de plaidoyer afin de soutenir les initiatives de sensibilisation et d'information visant à promouvoir les valeurs, les objectifs et les dispositions de la Convention d'Istanbul. Plusieurs documents de visibilité essentiels (sur le sexisme, la Convention d'Istanbul, les formes numériques de violence à l'égard des femmes, etc.) ont été traduits en arménien et publiés.

• **CV, PA « Protection des droits de l'homme dans le domaine de la biomédecine II » :** les domaines prioritaires de la coopération ont été arrêtés lors de l'événement de lancement du projet à haut niveau le 13 avril. Le 26 avril, un cours HELP sur les principes éthiques clés de la bioéthique a été lancé à l'intention de deux autres groupes de professionnels du droit et de la santé. Un débat d'experts a été organisé le 12 mai, avant l'élaboration du nouveau cours HELP sur « Les droits humains dans les services de santé mentale », occasion unique d'identifier les problèmes relatifs aux droits humains dans les services de santé mentale. Les représentants du ministère de la Santé et de l'Institut national de la santé ont participé à la 31^e réunion des conseils nationaux d'éthique les 25 et 26 mai à Stockholm afin d'établir une collaboration efficace avec le Conseil national suédois d'éthique médicale. Des recommandations relatives à la loi sur les « droits en matière de santé reproductive », et plus particulièrement sur les dispositions légales sur la sélection du sexe, ont été transmises à l'Assemblée nationale.

• **CV du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme « Soutien à l'exécution effective des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en Arménie » :** l'événement de lancement, qui a réuni plus de 50 bénéficiaires et partenaires du projet, a marqué le début officiel du projet le 28 avril. Une visite de la délégation arménienne de haut niveau à Strasbourg en mai a visé à faciliter les discussions entre les représentants du Comité national interinstitutions et les services compétents du Conseil de l'Europe. En outre, le lancement de l'interface utilisateur arménienne HUDOC-CEDH permettra aux professionnels du droit et au grand public de mieux comprendre la jurisprudence de la Cour. Deux tables rondes ont été consacrées, les 6 et 8 juin, au projet de loi sur les « procédures d'exécution » qui vise à rapprocher la législation et la pratique du pays des normes européennes afin de promouvoir les droits humains et de renforcer l'État de droit.

• **CV de l'Autriche « Développement démocratique, décentralisation et bonne gouvernance en Arménie, phase II » :** la troisième phase du programme de l'École des cadres dirigeants pour la coopération transfrontalière s'est déroulée du 3 au 5 avril 2023, après deux premières phases couronnées de succès en 2022. Une trentaine de maires et de hauts fonctionnaires des communes frontalières d'Arménie et de Géorgie se sont réunis à Gyumri (province de Shirak, Arménie) pour étudier les possibilités d'interaction pratique entre les autorités locales voisines d'Arménie et de Géorgie dans de nombreux domaines d'intérêt commun. Le 24 mai 2023, au moins 43 responsables du développement économique de plus de 35 communautés en Arménie ont participé à un atelier en ligne sur les *modalités d'études de faisabilité visant à fonder l'élaboration de politiques sur des éléments probants au niveau local en Arménie*. Au cours de la période considérée, un appel d'offres pour des services de conseil locaux a été lancé par la Commission des marchés, et les résultats seront disponibles au début du mois de juillet 2023.

Pristina

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes, personnel affecté aux projets : 19 personnes, total : 25 personnes

Au cours de la période considérée, le bureau a mis en œuvre 11 projets : trois dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Facilité horizontale III pour les Balkans occidentaux et la Türkiye », un dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE ROMACTED, deux projets conjoints UE/CdE, un projet financé par la MINUK et quatre projets financés par des contributions volontaires non préaffectées. Le projet « Promouvoir les droits humains et les principes de non-discrimination au niveau local », financé par la MINUK et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe, s'est achevé le 30 juin 2023.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- **FH III UE/CdE « Protéger la liberté d'expression et la liberté des médias (PRO-FREX-K) »** : à la suite de consultations approfondies avec les bénéficiaires, l'action a révisé le cadre logique, en maintenant son champ d'application et en se concentrant sur les domaines d'intervention les plus nécessaires dans lesquels certaines activités devaient être revues. Cette adaptation aux besoins nouveaux sur le terrain a permis de renforcer l'esprit de coopération avec les principales parties prenantes, en particulier les organisations des professionnels des médias. L'action a également permis d'achever l'élaboration du plan de communication et de visibilité et de son site web, sur la base des lignes directrices de la FHIII en matière de visibilité et de communication.

- **FH III UE/CdE, « Garantir l'efficacité et la qualité de la justice (KOSEJIII) »** : l'action a appuyé les efforts de la commission chargée du suivi du plan stratégique sur l'arriéré judiciaire en organisant, du 7 au 9 juin 2023, trois ateliers à l'intention des juges civils de tous les tribunaux de première instance. L'expertise fournie au Conseil des procureurs du Kosovo a permis à ce dernier de se familiariser avec les normes et les bonnes pratiques de la CEPEJ en matière d'évaluation des performances des procureurs. Elle a également aidé le ministère de la Justice à rédiger le « document de fond pour la réalisation des droits civils, y compris le droit des parties à un procès dans un délai raisonnable », conformément aux normes du Conseil de l'Europe.

- **FH III UE/CdE « Lutter contre la discrimination et la haine »** : l'action a aidé les ONG à organiser plusieurs activités pendant la Semaine de la fierté, ce qui a contribué à une prise de conscience accrue du respect de la diversité. Trente agents antidiscrimination ont renforcé leurs capacités lors d'un atelier organisé par le projet sur la rédaction du rapport annuel concernant la mise en œuvre de la loi 05/L-021 relative à la protection contre la discrimination, qui a été préparé par le service de la bonne gouvernance. L'expertise a également permis à l'institution du médiateur de concevoir un outil de suivi en rapport avec la loi susmentionnée.

- **PC UE/CdE « Renforcer les capacités en matière d'éducation inclusive – INCLUDE »** : 250 éducateurs (directeurs d'école, psychologues, représentants des conseils de parents) de 25 écoles pilotes ont acquis de nouvelles compétences en matière de création d'une communauté d'apprentissage démocratique et inclusive grâce à un programme de

formation. Un autre programme de formation a permis à 37 professionnels de l'éducation (26 femmes et 11 hommes) de quatre écoles pilotes de Ferizaj/Uroševac d'améliorer leurs compétences en matière d'éducation inclusive, d'évaluation des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux et de projets éducatifs personnalisés. Vingt-cinq enseignants (15 femmes et 10 hommes) du centre de ressources Mère Theresa de Prizren ont suivi le module 1 de la formation sur les méthodes d'enseignement adaptées aux élèves et aux étudiants malentendants.

- **PC UE/CdE « Projet contre la criminalité économique au Kosovo* (PECK III) » :** les conseils donnés dans le cadre du projet, qui ont été suivis d'une visite d'étude en Irlande, ont permis d'améliorer la compatibilité du nouveau cadre réglementaire sur la protection des lanceurs d'alerte avec les normes internationales et de renforcer le cadre de protection de ces derniers. La formation de 40 agents a renforcé les capacités des institutions concernées de mettre en œuvre les normes internationales et la législation nationale sur les sanctions financières ciblées liées au financement du terrorisme et de la prolifération. L'expertise apportée a permis d'améliorer le régime de surveillance de LBC/FT et de renforcer l'efficacité des poursuites en cas d'infractions liées au blanchiment de capitaux. Les conseils donnés à l'Agence pour la prévention de la corruption ont facilité la préparation du règlement administratif sur l'évaluation des risques de corruption, conformément aux normes internationales.

- **PC régional UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED II) » :** la conférence intitulée « Encourager et promouvoir l'emploi des personnes appartenant aux communautés rom, ashkali et égyptienne » s'est tenue le 24 mai conjointement avec le Service de la bonne gouvernance. Elle a été l'occasion de renforcer les engagements énoncés dans la Déclaration de Poznan. Dix petits projets communautaires et 10 projets liés aux mesures de relance après la covid-19 ont été lancés au niveau local dans le cadre du programme de subventions ROMACTED II ; des initiatives locales sont prévues pour l'inclusion des communautés rom, ashkali et égyptienne. Vingt projets communautaires ont fait l'objet d'un suivi dans 10 communes bénéficiaires.

- **CV, PA « Renforcer les initiatives contre la traite » :** l'expertise fournie par le projet a permis d'aligner le règlement relatif aux foyers publics pour victimes de la traite sur les recommandations du GRETA. La formation dispensée le 7 juin 2023 a aidé les procureurs, la police et les défenseurs des victimes à élargir leurs compétences aux fins de la mise en œuvre des amendements au Code de procédure pénale dans le domaine de la traite des êtres humains, conformément aux normes internationales applicables. La visite d'étude organisée du 12 au 15 juin 2023 à Lisbonne dans le cadre du projet a été l'occasion de partager les meilleures pratiques en matière d'enquête et de poursuite des auteurs de la traite des êtres humains, de gestion des données et d'assistance aux victimes. Les journalistes ont développé leurs compétences en matière de reportage centré sur les victimes, de protection des survivants et de sensibilisation du grand public grâce à une formation sur la couverture des phénomènes de traite des êtres humains organisée le 27 juin 2023.

- **CV, PA « Soutenir la Cour constitutionnelle dans l'application et la diffusion des normes européennes relatives aux droits de l'homme » :** 40 avocats ont parfait leur connaissance de l'application de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'article 5 et l'article 6 grâce à l'atelier sur le droit à la liberté et à la sécurité et le droit à un procès équitable. L'atelier sur l'harmonisation des pratiques judiciaires organisé le 9 juin 2023 a contribué à renforcer le dialogue judiciaire entre les juridictions à différents niveaux. La capacité de la Cour constitutionnelle d'exécuter les arrêts a été renforcée à la suite de l'élaboration de la feuille de route relative à l'exécution des arrêts. Deux conseillers juridiques

de la Cour constitutionnelle ont amélioré leur connaissance des normes de la Convention européenne des droits de l'homme après avoir effectué un stage à la Cour européenne des droits de l'homme. Le rapport sur l'enquête de satisfaction des usagers et le manuel sur le raisonnement judiciaire ont contribué à renforcer les capacités institutionnelles de la Cour.

- **CV, PA « Aligner les lois et les politiques sur la Convention d'Istanbul »** : le projet a soutenu le groupe de travail constitué par le ministère de la Justice pour concevoir le programme destiné aux auteurs de violence domestique, en vue de garantir sa conformité avec les normes de la Convention d'Istanbul. Il a également facilité la visite du ministre de la Justice à Strasbourg, les 22 et 23 juin. Les réunions ont principalement porté sur la violence domestique et la violence à l'égard des femmes, les interventions conjointes actuelles et les projets pour l'avenir.

- **CV, PA « Améliorer le traitement des personnes privées de liberté »** : une table ronde de haut niveau présentant les conclusions et les recommandations des missions d'évaluation du Conseil de l'Europe sur les statuts juridiques et le cadre réglementaire de l'Institut de psychiatrie médico-légale (IFPK), de l'Institut spécial Shtime/Shtimlje (SIS) et du Service de santé pénitentiaire (PHD) du ministère de la Santé a été organisée le 25 avril 2023. Deux réunions du Groupe de travail sur la révision des outils et des programmes de réadaptation et de réinsertion existants, dont les lignes directrices et les manuels sur le traitement psychosocial à l'IFPK et au SIS, et la mise au point de nouveaux outils et programmes, se sont tenues du 18 au 20 avril et du 16 au 18 mai. Du 14 au 16 juin, une mission d'évaluation des besoins s'est intéressée aux lignes directrices et aux outils d'ergothérapie du Service de santé pénitentiaire. Un atelier a été organisé les 5 et 6 juin pour finaliser les protocoles et les procédures opérationnelles standard du Service de santé pénitentiaire.

- **CV, PA « Promouvoir les droits de l'homme et le principe de non-discrimination au niveau local »** : 35 responsables municipaux de la lutte contre la discrimination, des bureaux régionaux du médiateur et des ONG ont amélioré leur connaissance des normes internationales en matière de droits humains, en particulier les principes relatifs à la lutte contre la discrimination et le respect de la tolérance, de la diversité et de l'inclusion, grâce aux formations organisées en mai à Prizren et à Peja/Pec. Le 26 juin, en coopération avec le Service de la bonne gouvernance, le projet a organisé la conférence de clôture à laquelle ont participé 40 représentants des institutions du gouvernement central, des points focaux pour la non-discrimination des communes ayant mis en œuvre le projet et des représentants de la société civile.

Actions de suivi

- *INCLUDE* : les activités de renforcement des capacités avec les centres d'apprentissage se poursuivront.
- *PECK III* : les autorités chargées d'élaborer les règlements d'application de la loi sur les sanctions financières ciblées continueront de bénéficier de conseils et d'être soutenues.
- *Renforcement des actions de lutte contre la traite* : le manuel sur la prévention et l'orientation des victimes de la traite des êtres humains destiné aux professionnels de l'enseignement sera lancé le 14 juillet 2023.
- *« Soutenir la Cour constitutionnelle dans l'application et la diffusion des normes européennes relatives aux droits de l'homme »* : élaboration du guide sur les conditions de recevabilité de la Cour constitutionnelle à l'intention des avocats, qui sera achevé au cours de la prochaine période de référence.

- *CV Aligner les lois et les politiques sur la Convention d'Istanbul* : révision du programme de l'Académie de justice.
- *Amélioration du traitement des personnes privées de liberté* :
 - Les statuts juridiques et le cadre réglementaire de l'IFPK, du SIS et du PHD ont été analysés et des experts ont été engagés en vue de la finalisation des tâches en question.
 - L'IFPK et le SIS ont revu leurs procédures opérationnelles normalisées, lesquelles ont été envoyées aux experts du Conseil de l'Europe pour révision et analyse.
 - Les procédures opérationnelles normalisées du PHD ont été finalisées, imprimées et diffusées.

Autres activités

- Le directeur de la Coordination des programmes du Conseil de l'Europe, Claus Neukirch, s'est rendu à Pristina du 12 au 14 juin 2023 pour participer au groupe de travail conjoint sur l'aperçu des activités de coopération au Kosovo*. La réunion visait à faire le point sur les projets de coopération technique actuellement mis en œuvre par le Conseil de l'Europe dans les domaines de l'État de droit, des droits humains et de la démocratie, et à discuter des activités futures avec les institutions bénéficiaires. Le directeur a également eu des entretiens bilatéraux avec Besnik Bislimi, Vice-Premier ministre, Albulena Haxhiu, ministre de la Justice, Kreshnik Ahmeti, vice-ministre des Affaires étrangères et de la Diaspora, Gresa Caka Nimani, présidente de la Cour constitutionnelle, et Albert Zogaj, président du Conseil judiciaire du Kosovo. Il a également rencontré des représentants d'organisations de la société civile ainsi que des représentants diplomatiques d'États membres du Conseil de l'Europe et des partenaires internationaux, dont le Bureau de l'Union européenne.

* Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

Rabat

Situation du Bureau

Core staff – 3, Project staff 6, Total staff 9.

Le Bureau a mis en œuvre ou accompagné logistiquement 6 projets financés par l'Union Européenne

État de mise en œuvre des projets

- **UE/CdE PC, « Appui au mécanisme national de prévention de la torture et au développement du rôle du Parlement au Maroc » (ENI/2020/418-263)**

Appui au développement du rôle du Parlement au Maroc

- 15-17 mai : L'évaluation des lois par l'institution parlementaire. Le cas de la loi 103.13 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes. Séminaire d'information et visite d'étude pour une délégation de parlementaires et staff de la Chambre des Représentants du Parlement marocain
- 15-16 juin : Visite d'études au Parlement portugais en matière de démocratie participative pour une délégation de parlementaires et staff de la Chambre des Représentants du Parlement marocain
- Développement du portail web de la Chambre des Conseillers
- Développement de la plateforme électronique sur pétitions et motions de la Chambre des Représentants
- Production de matériel de divulgation sur pétitions et motions
- Etude sur les bonnes pratiques en matière d'évaluation par l'institution parlementaire

Appui au mécanisme national de prévention de la torture (MNP)

- 2 juin : Présentation des activités réalisées et des résultats lors de la 3ème réunion du comité du pilotage. Le plan d'action pour les prochains mois ainsi que la possibilité d'une extension du projet a été discuté.

- **UE/CdE PC, « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée (ci-après Programme Sud V) »**

Programme HELP et Lutte contre la violence à l'égard des Femmes

- 10 mai : Lancement du 2ème rapport de la Commission Nationale pour la prise en charge des femmes victimes de violence.
- 20 mai : Certification des assistant.e.s social.es/aux au cours HELP de lutte contre les violences à l'égard des femmes et les violences domestiques.
- 23 juin : Lancement du cours HELP sur la cybercriminalité et les preuves électroniques avec la participation de représentants du Conseil Supérieur du pouvoir judiciaire, de la Présidence du Ministère Public et de l'Institut Supérieur de la Magistrature.

Lutte contre les violences à l'égard des enfants

- 8 juin : visite de travail à EMC Helpline à Kenitra pour la protection des enfants et des jeunes en ligne afin d'explorer le mode de fonctionnement de la ligne d'assistance ainsi que le système développé pour traiter les signalements des cas des cyberviolences et de cyberharcèlement.

Lutte contre la traite des êtres humains

- Mai : mise en page et impression du guide marocain de détection et d'identification des victimes potentielles de traite des êtres humains
- 27 mai : atelier technique sur la loi 27.14 à la lumière de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains aux membres de la Commission anti-traite en vue d'une potentielle adhésion, Rabat
- Juin : mise en page et impression du recueil de jurisprudence nationale sur la lutte contre la traite des êtres humains
- 6, 7 juin : participation du président de la Commission nationale anti-traite à la réunion de coordonnateurs de lutte contre la traite des êtres humains, Conseil de l'Europe et OSCE, Strasbourg
- 20 juin : présentation à la Commission nationale anti-traite du Système d'Information Belge, en ligne

Lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et lutte contre le financement du terrorisme : séminaire régional en ligne pour l'établissement d'un système effectif de lanceurs d'alerte dans le Sud de la méditerranée.

Mission d'assistance technique SPORT les 2-4 mai : organisée dans le cadre du projet ACT-Agir ensemble contre la manipulation de compétitions (Division Sport / Convention de Macolin, Projet ACT).

Tunis

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes, personnel affecté aux projets : 14 personnes (1 mission longue durée à Lisbonne), total : 20 personnes

Le bureau a mis en œuvre deux programmes et six projets : le programme conjoint bilatéral UE/CdE « Améliorer le fonctionnement, les performances de la justice et l'accès à la justice en Tunisie » (AP-JUST), le programme régional conjoint UE/CdE « Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie grâce à des normes communes dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud V, 11 volets), et six projets financés par des contributions volontaires au niveau du Partenariat de voisinage.

État d'avancement de la mise en œuvre des projets, des programmes et du Partenariat de voisinage avec la Tunisie 2022-2025

Programme bilatéral conjoint :

• PC UE/CdE « Améliorer le fonctionnement, les performances de la justice et l'accès à la justice en Tunisie » (AP-JUST) :

➤ Améliorer la qualité de la justice

- 50 représentants du ministère de la Justice ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences en matière d'indicateurs de la justice, outils permettant de mesurer les activités et les performances des tribunaux et de contrôler la gestion du temps et la gestion par objectifs afin de soutenir les politiques administratives et financières. Un séminaire sur les indicateurs de la justice a été organisé en coopération avec le ministère de la Justice les 18 et 19 mai 2023 à Tunis.
- 58 greffiers de la juridiction de Sfax ont amélioré leurs compétences en matière de communication et d'accueil afin de garantir l'accès du public à la justice. Une formation spécifique a été organisée en coopération avec le ministère de la Justice les 25 et 26 mai 2023 à Sfax.
- Les connaissances et les compétences d'un groupe donné de juges et de procureurs en matière de conservation, de collecte, de traitement et de présentation de preuves électroniques ont été renforcées lors d'une formation sur les preuves électroniques. L'activité a été organisée du 29 au 31 mai 2023 en coopération avec l'Institut supérieur de la magistrature en tant qu'initiative conjointe des projets CyberSouth et AP-JUST.

➤ Élargir le champ de l'accès à la justice et coopération avec d'autres acteurs du secteur de la justice, notamment l'Ordre national des avocats de Tunisie (ONAT)

- Un séminaire sur la déontologie organisé le 14 avril 2023 a permis de sensibiliser 120 avocats de la région de Tunis aux règles de déontologie et de conduite les concernant.
- Les capacités de plus de 200 avocats des régions de Tunis et de Tabarka ont été renforcées pour répondre aux nouvelles exigences de l'ère du numérique et aux besoins conséquents en matière d'organisation interne des cabinets d'avocats et de pratiques juridiques lors de deux formations organisées le 13 mai et le 27 mai 2023. Des séminaires sont organisés en collaboration avec l'ONAT dans le cadre d'une série d'événements visant à le soutenir dans ce domaine.

Programme régional conjoint

- **PC UE/CdE « Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie grâce à des normes communes dans le sud de la Méditerranée (Programme Sud V) »**
- La **première réunion du comité de pilotage régional** du programme s'est tenue en ligne le 19 avril ; y ont participé les coordinateurs nationaux d'Algérie, d'Égypte, du Liban, du Maroc, de Palestine* et de Tunisie, ainsi que des représentants de la DGNEAR et les délégations de l'UE dans la région. Cette réunion a été l'occasion de présenter plus en détail les objectifs et le programme de travail de 2023 pour toutes les composantes du programme thématique, ainsi que les actions conjointes et les synergies avec d'autres initiatives du Conseil de l'Europe menées dans la région du sud de la Méditerranée, notamment le programme régional conjoint UE/CdE « CyberSouth » et le Centre Nord-Sud de Lisbonne.
- Les 24 et 25 avril, des agents de liaison algériens et palestiniens ont participé à la **20^e réunion du Conseil mixte de justice constitutionnelle de la Commission de Venise**. Des agents de liaison de 35 juridictions et membres du Conseil mixte et sept représentants de quatre organisations régionales partenaires, notamment l'Union des conseils et cours constitutionnels arabes et la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CCJA), ont pris part à la réunion et une miniconférence a porté sur « Les mesures prises par les États en réponse à la crise de la covid-19 et leurs effets sur la justice constitutionnelle – la jurisprudence constitutionnelle sur les situations d'urgence ».
- Les 3 et 4 mai, un **atelier régional** organisé en coopération avec l'INPPLC marocain a réuni 40 représentants des autorités chargées de la lutte contre la corruption ainsi que des entités concernées des secteurs public et privé de Jordanie, du Maroc, de Palestine* et de Tunisie afin de **soutenir la mise en place d'un système efficace de protection des lanceurs d'alerte** qui renforce la confiance du public et la sécurité des divulgations protégées. Un document technique intitulé « Établir un système efficace de protection des lanceurs d'alerte dans le sud de la Méditerranée » sera diffusé et servira de base à d'autres initiatives régionales et/ou sous-régionales.
- Dans le cadre de la mise en place d'un **mécanisme national d'orientation des victimes de la traite des êtres humains** au Liban, le processus de rédaction de l'ensemble d'indicateurs sur la détection et l'identification des victimes de la traite été lancé en mai 2023. Un atelier sur l'élaboration d'une liste d'indicateurs a été organisé les 4 et 5 mai à Beyrouth ; y ont participé des professionnels de la lutte contre la traite des êtres humains de plusieurs institutions, des membres de la société civile et des organisations internationales. Cette liste d'indicateurs sera présentée en octobre 2023 et testée dans le cadre du premier cours HELP dirigé sur la lutte contre la traite des êtres humains au Liban, qui sera également lancé au cours de la même activité.
- Le président de l'organisme national de lutte contre la traite au Maroc a participé à la **réunion conjointe CdE-OSCE des coordinateurs et rapporteurs nationaux sur la lutte contre la traite des êtres humains ou mécanismes équivalents** organisée les 6 et 7 juin 2023 à Strasbourg. Cinquante coordonnateurs et rapporteurs nationaux du monde entier, dont le Maroc et la Tunisie, ont échangé sur les priorités de la lutte contre la traite des êtres humains, telles que le renforcement des structures

de lutte contre la traite, la lutte contre la criminalité forcée, l'identification des victimes étrangères de la traite transnationale et l'assistance à ces victimes.

- Le 9 mai, **la Commission nationale pour la protection des femmes victimes de violence au Maroc a présenté son deuxième rapport** en présence de ministères, d'organisations nationales et internationales et d'acteurs de la société civile. Le Programme Sud V soutient la commission depuis sa création en 2019, ce qui a notamment permis de produire et de diffuser deux vidéos de sensibilisation à la loi 103.13 sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, ainsi que le premier rapport de la commission et un guide sur la prise en charge des femmes victimes de violence.
- Les 18 et 19 mai, une délégation de l'Autorité nationale **algérienne** de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a effectué une **visite de travail à l'Instance nationale tunisienne de protection des données à caractère personnel (INPDP)** afin de prendre connaissance de l'expérience tunisienne dans ce domaine, des difficultés rencontrées et des bonnes pratiques mises en place. Cette visite a été l'occasion de présenter et de promouvoir la Convention 108+ sur la protection des données auprès de la délégation algérienne.
- Le représentant du Maroc a participé à la **38^e réunion du Comité de Lanzarote⁴**, tenue du 30 mai au 2 juin, en vue de la ratification de la Convention de Lanzarote par le Maroc. Lors de cette réunion, le comité s'est penché sur les questions liées au suivi de la convention dans l'environnement numérique et dans le contexte du « cercle de confiance », ainsi que sur la vulnérabilité accrue des enfants aux abus sexuels et à l'exploitation sexuelle du fait de la guerre en Ukraine.
- Un **atelier technique** a été organisé le 31 mai à Tunis **en vue de conseils sur le droit des traités concernant l'adhésion à la Convention de Tromsø sur l'accès aux documents officiels**. Les participants, dont des représentants du ministère des Affaires étrangères et de l'Instance nationale d'accès à l'information de Tunisie (INAI), ont approfondi leurs connaissances sur la convention, la compatibilité du cadre juridique tunisien sur l'accès à l'information avec les dispositions de la convention, ainsi que les avantages et les défis liés à l'adhésion à ce traité.
- Le 31 mai et le 1^{er} juin, le MedSPAD a tenu sa réunion annuelle, célébrant le 20^e anniversaire de ce projet régional. Vingt-huit participants ont pris part à la réunion, dont, pour la première fois, des représentants de la **Libye**, ainsi que des représentants du Parlement européen au sein du Conseil d'administration de l'OEDT, de l'ONUDC et du Bureau régional de l'OMS au Caire. La réunion a fait le point sur les progrès accomplis, notamment en ce qui concerne les enquêtes nationales MedSpad réalisées en **Égypte**, au **Maroc** et en **Tunisie**, le 4^e rapport régional MedSpad sur la consommation de substances psychoactives et les comportements à risque chez les adolescents dans la région méditerranéenne (2022) et les perspectives, en particulier les enquêtes nationales MedSpad qui doivent être réalisées au **Liban** et en **Palestine***.
- Le 2 juin 2023, le Conseil de l'Europe a organisé **un atelier de formation à l'intention de 12 membres de l'Autorité générale de contrôle du contenu des**

⁴ Comité des Parties à la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

médias (GAMMC) de Libye sur le contrôle des radiodiffuseurs. Cet atelier visait à appuyer le rôle du régulateur audiovisuel en Libye, conformément aux normes internationales du Conseil de l'Europe et à la législation nationale.

- Du 13 au 15 juin, trois représentants du Maroc ont participé à la **83^e réunion plénière du Comité européen pour les problèmes criminels** (CDPC).
- Les 15 et 16 juin, des représentants de la région du sud de la Méditerranée ont participé à la **40^e réunion plénière de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice** (CEPEJ).
- **Le cours HELP sur la cybercriminalité et les preuves électroniques a été lancé** le 23 juin à Rabat en collaboration avec le programme HELP, le projet CyberSud et des partenaires marocains (Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, présidence du ministère public et Institut supérieur de la magistrature). Ce cours a été mis au point pour aider les instituts de formation judiciaire à offrir aux juges et aux procureurs une formation sur la cybercriminalité et les preuves électroniques, et à les intégrer dans la formation initiale et continue.

• **CV, PN « Élargir l'espace juridique commun avec la Tunisie »** : plusieurs séances de formation ont été organisées à l'occasion de la 8^e promotion de l'Académie internationale de la bonne gouvernance (IAGG), dans le cadre d'une coopération tripartite entre l'ENA, la Direction générale de la gouvernance et de la prévention de la corruption de la Présidence du gouvernement et le Conseil de l'Europe. Ce programme de formation de huit mois vise à renforcer les capacités des hauts fonctionnaires et des représentants de la société civile et du secteur privé dans le domaine de la bonne gouvernance. Il aboutira à l'élaboration d'un projet de changement à court et moyen terme, qui sera présenté au conseil scientifique de l'ENA.

• **CV, PN « Appui à l'École d'études politiques de Tunisie »** : une subvention annuelle a été accordée à l'École d'études politiques de Tunisie aux fins de l'organisation d'une formation annuelle comprenant 6 séances thématiques destinée aux jeunes tunisiens d'organisations de la société civile, dénommée « classe de la société civile ».

• **CV, PN « Lutte contre la traite des êtres humains en Tunisie »** : le projet a soutenu la participation du président de l'Instance nationale tunisienne de lutte contre la traite à la réunion conjointe CdE/OSCE des coordinateurs et rapporteurs nationaux anti-traite ou mécanismes équivalents qui s'est tenue les 6 et 7 juin 2023 à Strasbourg. Cinquante coordinateurs nationaux et rapporteurs du monde entier, dont le Maroc et la Tunisie, ont échangé sur les priorités de la lutte contre la traite, telles que le renforcement des structures anti-traite, la lutte contre la criminalité forcée, l'identification des victimes étrangères de la traite transnationale et l'assistance à ces victimes.